

(fenêtres) (sur. cours)

24 novembre
Grève pour l'éducation

Enseignement de l'histoire
Faire tomber les murs

(fenêtres) (sur. cours)

N° 334 – 19 novembre 2009

Édit



Actu

5

EEDD

En Lorraine,
l'éducation au tri sélectif

REVALORISATION

Les négociations sont ouvertes



Dossier

14

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Si les instits ont parfois du mal
à rentrer dans l'histoire,
les enjeux de cet enseignement
sont colossaux



Métier

20

ENFANTS DU VOYAGE

Le dispositif départemental de
scolarisation de l'Indre-et-Loire

VIVRE ENSEMBLE

Un journal pour mieux lutter contre
les discriminations



Réflexions

27



REFORME TERRITORIALE

Un projet de loi pour réduire la
dépense publique

ELISABETH BAUTIER

Les inégalités d'apprentissage

A lors que la crise fait des ravages chez les plus démunis, aggrave les inégalités, le chômage et la précarité, le gouvernement poursuit dans ses choix désastreux. Il présente aux parlementaires un budget inacceptable, encore et toujours basé sur le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, avec pour conséquences prévisibles de nouvelles réductions ou délégations de missions de services publics. Il maintient son projet de privatisation, à terme, de La Poste.

Dans l'Education, les effets cumulés des milliers de suppressions de postes ces dernières années ont de lourdes conséquences sur les conditions de scolarisation des élèves comme sur les conditions de travail des enseignants. Maternelle, Rased, aide personnalisée, évaluations, réforme de la formation... toutes les mesures prises ces derniers mois concourent à réduire les coûts et les emplois, tournent le dos à l'école de la réussite de tous, sur fond de mépris des enseignants.

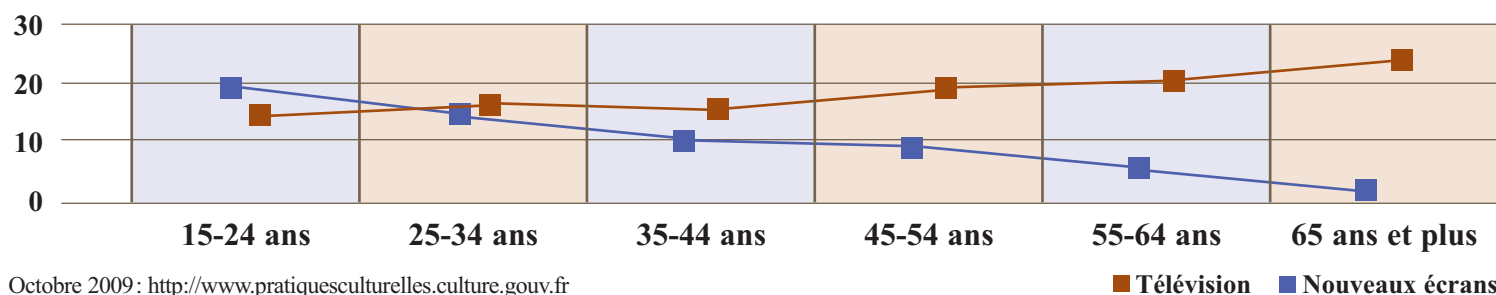
Le 24 novembre, aux côtés des postiers, nous serons en grève avec la FSU et le SNUipp, pour nous opposer aux suppressions de postes dans l'Education, au développement de la précarité, pour défendre nos conditions de travail, exiger l'abandon de la réforme de la formation et l'ouverture de négociations, pour obtenir une revalorisation salariale pour tous.

Renaud Bousquet

Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique

Cette 5ème enquête, réalisée 11 ans après la précédente, rend compte du bouleversement apporté par Internet dans les pratiques culturelles des Français. La « culture de l'écran » n'est plus seulement la culture de la télévision. La pratique d'Internet est corrélée à l'âge, au niveau de diplôme et de rémunération, à la fréquentation des lieux culturels. La télévision et la radio reculent fortement dans les jeunes générations qui plébiscitent, à l'inverse des groupes plus âgés, les films américains et l'écoute de la musique anglo-saxonne. La lecture de la presse et la lecture de livres sont en recul sensible, alors que la fréquentation des équipements culturels (bibliothèques, cinémas, théâtres, concerts, expositions, musées...) reste globalement stable.

Durée hebdomadaire en heures consacrée aux écrans selon l'âge



En France la durée hebdomadaire moyenne consacrée à regarder des programmes télévisés en direct est de 21 heures. La durée moyenne consacrée aux autres écrans est de 11 heures (7 heures pour l'ordinateur, 3 heures pour le visionnage de DVD, 1 heure pour les jeux vidéos sur console). Les groupes pour lesquels la durée « nouveaux écrans » dépasse la durée « télévision » sont les « 15-24 ans », les « bac+3 et plus », ainsi que les personnes « ayant une fréquentation habituelle des équipements culturels ». Les femmes regardent un peu plus la télévision que les hommes (22h vs 20h). La durée d'écoute décroît avec le niveau de diplôme.

Et revoilà l'identité nationale

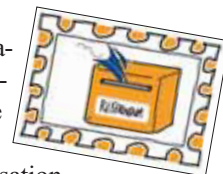
A priori, l'école n'aura pas à agiter l'étendard de l'identité nationale. Luc Chatel, le ministre de l'éducation ne demandera pas explicitement aux enseignants de mettre en place le « grand débat » que le ministre Eric Besson vient d'annoncer à grand renfort médiatique. De même, il n'y aura pas de dispositions particulières pour que les élèves chantent « La Marseillaise », comme le demandait le même Eric Besson, l'étude de ce chant étant déjà inscrite au programme de l'école selon le cabinet de Luc Chatel. Le grand débat doit donc se cantonner à des réunions publiques dans les départements auxquelles sont invitées à participer « toutes les forces vives de la nation ». Le ministre a indiqué que les enseignants pourront y

prendre part sans toutefois leur en fixer la contrainte. Le thème de ce débat reste très connoté. La FSU craint d'ailleurs que « cette initiative à visées politiciennes revienne à construire de toutes pièces une identité fantasmée, bien loin de la complexité des valeurs et des pratiques ». La fédération attend plus que l'école participe à la construction d'une citoyenneté qui s'appuie sur une culture commune et l'égalité des droits. Elle « s'inquiète que ce débat soit relancé au moment même où le gouvernement multiplie les gestes de rejet envers les immigrants sans papiers » dont certains sont en grève actuellement pour obtenir leur régularisation.

Sébastien Sihir

La Poste : j'écris au Président

Après le succès de la votation citoyenne, le comité national lance la campagne « j'écris au Président » pour demander l'organisation d'un débat public et la tenue d'un référendum sur le service public postal. La carte postale à envoyer par voie électronique : www.referendumpourlaposte.rezisti.org



Droits de l'enfant

Le 20 novembre, la Convention internationale des droits de l'enfant aura 20 ans ! Ce texte fondateur a été ratifié par 193 états indépendants, à l'exception des Etats-Unis et de la Somalie. L'anniversaire est placé sous le thème « Dignité, développement et dialogue ».

Italie : crucifix décrochés

Si en Italie, le catholicisme n'est officiellement plus religion d'Etat depuis 1984, les décrets adoptés dans les années 20 par le régime mussolinien permettant l'exposition du crucifix dans les salles de classe restaient en vigueur. La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) vient de condamner l'Italie à retirer tous les crucifix au nom de l'article 9 de la Convention des droits de l'homme sur la liberté de pensée et de conscience. La CEDH a ainsi estimé à l'unanimité que le crucifix « restreint le droit des parents d'éduquer leurs enfants selon leurs convictions ainsi que le droit des enfants scolarisés de croire ou de ne pas croire ». L'Etat italien a trois mois pour faire appel, avant de devoir décrocher des dizaines de milliers de crucifix dans les salles de classe.

50

C'est en pourcentage ce que les familles dépensent de plus depuis 2001 pour leur santé, selon Les échos citant une étude à paraître le 25 novembre.

Uruguay : un ordinateur par enfant

Plus de 360 000 ordinateurs portables ont été distribués à l'ensemble des élèves du primaire en Uruguay. Ces ordinateurs, nommés XO, résistent à l'eau, sont équipés d'un système Linux et du Wifi et peuvent fonctionner à l'énergie solaire ou être rechargés manuellement à l'aide d'une manivelle. L'Uruguay est le premier pays à atteindre l'objectif « un ordinateur par enfant » pour réduire la fracture numérique des pays les plus pauvres.

Climat : pour un accord juste, et contraignant à Copenhague

A moins d'un mois du rendez-vous de Copenhague quelles sont les chances d'un accord sur le climat selon vous ?

Les négociations sont dans l'impasse. Les propositions des Etats-Unis, de l'Union Européenne et des pays développés, tant en termes d'engagements de réduction d'émissions de gaz à effets de serre que de financement pour permettre aux pays du Sud de faire face au changement climatique ne sont pas à la hauteur. A Barcelone, les pays d'Afrique ont d'ailleurs quitté la table des négociations. Nous redoutons que l'accord final se limite à une déclaration de bonnes intentions sans caractère contraignant.

Que serait un bon accord selon-vous ?

Ce serait un accord juste, efficace et contraignant. Il devrait reconnaître la dette climatique des pays historiquement et fortement émetteurs de gaz à effets de serre en leur imposant 40 % de réduction d'émissions d'ici 2020 et des transferts de financements et de technologies « vertes » vers le Sud. Il ne s'appuierait pas sur la Banque Mondiale, le FMI, ou les marchés financiers, mais sur des dispositifs renforçant le pouvoir des peuples à préserver les écosys-



Maxime Combes
Un des animateurs du Collectif urgence climatique justice sociale*

tèmes et garantir leur accès aux biens et services essentiels. Les populations les plus défavorisées dans les pays du Sud comme dans les pays du Nord, ne doivent pas être les premières victimes du réchauffement.

Comment vous faire entendre ?

Nous avons organisé le 24 octobre à Paris « 6 heures pour le climat et la justice sociale », manifestation durant laquelle nous avons présenté nos analyses et revendications. Des collectifs se créent au niveau local pour sensibiliser le plus grand

nombre et dénoncer des projets locaux qui vont à l'encontre de nos objectifs. Ancrer le mouvement climatique et pour la justice sociale par des mobilisations locales est décisif pour peser sur les choix qui vont dicter l'avenir de nos sociétés. Nous participerons à la journée internationale d'action du 12 décembre, à Copenhague, pour laquelle un train de 400 places est affrété au départ de Paris. De nombreuses initiatives auront lieu les 5 et 12 décembre partout en France.

Propos recueillis par Pierre Magnetto

*Le Collectif urgence climat justice sociale regroupe 52 ONG, associations, syndicats et partis politiques dont la FSU. Site : <http://climatjustice.org/>

Les arts en Europe Des traits communs

Le réseau Eurydice (dépendant de la Communauté européenne) vient de publier une étude intitulée « L'éducation culturelle et artistique à l'école en Europe ». Cette étude compare les programmes en vigueur dans les différents pays européens, les actions transdisciplinaires, l'intervention d'artistes, la formation des enseignants, les horaires, l'évaluation... et dresse des constats communs aux différents pays européens. Le document fait état des recherches existantes dans le domaine de l'ensei-



gnement artistique. Elles confirment l'existence d'une « hiérarchie des disciplines » et le fait que la pratique n'est pas à la hauteur des ambitions affichées en exergue de l'ensemble des programmes, par ailleurs souvent très complets. Les arts visuels et la musique sont favorisés au détriment de l'art dramatique et de la danse par exemple. Les enseignants du primaire, généralistes, manquent de confiance pour enseigner les arts et perçoivent l'évaluation dans ce domaine comme particulièrement malaisée.

Daniel Labaquère



24 novembre Grève pour l'éducation

Budget, salaires, exercice du métier, formation des maîtres... les raisons d'agir !

Le SNUipp et les syndicats de la FSU ont décidé d'appeler à la grève mardi 24 novembre. Les contacts avec les autres fédérations de l'éducation n'ont pas permis de déboucher sur un appel unitaire; seuls la CGT-éducation et Sud éducation s'y sont joints. Les personnels de la Poste seront aussi en grève ce jour-là.

« Prendre ses responsabilités » apparaît incontournable quand le projet de budget 2010 poursuit la logique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Pourtant les prévisions démographiques pour l'école primaire sont positives pour la rentrée prochaine obligeant le ministre à afficher une dotation de 2 182 emplois (pour 5 766 élèves supplémentaires). On pourrait se féliciter d'une telle « largesse » s'il n'y avait un « mais »... En effet le projet de budget noie ces créations sous un flot de suppressions : – 600 postes administratifs (quelle inspection académique est-elle surdotée ?) ; et surtout – 9 182 emplois de stagiaires. La réforme de la formation des enseignants est bien prétexte à économies, avec la suppression de l'année de PE2. Les conséquences pour les écoles seront lourdes. Les PE2 assuraient le 1/4 de décharge des directions (soit 2 300 postes) et le remplacement de deux stages de formation continue de 3 semaines des PE2 (disparition de plus de 18 300 stages de 3 semaines). Et même si le budget fait apparaître une ligne de crédit pour rémunérer les étudiants lors de leurs stages en responsabilité, le compte n'y est pas.

Le ministère souhaite « faire avaler la

pilule » en promettant des mesures de revalorisation. Les indications données pour l'instant ne laissent pas entrevoir de marge de manœuvre suffisante, ni même de volonté d'actionner l'ensemble des leviers qui permettraient une réelle revalorisation (voir p.12).

Dans les écoles, les besoins restent insatisfaits. En conséquence des suppressions de postes de ces dernières années, les effectifs par classe ont augmenté, la possibilité de départ en stage de formation continue s'éloigne, les remplacements sont moins bien assurés, les moyens supplémentaires dans les ZEP sont insuffisants. Dans une durée hebdomadaire contrainte, les tâches se sont alourdies et le temps s'est resserré, supprimant les nécessaires moments pour parler, souffler... ou construire une vie collective dans l'école. Pourtant, les enseignants des écoles gardent toute leur énergie au service de la réussite des élèves. La neuvième université d'automne du SNUipp a encore permis de mesurer cette soif d'échanges et de confrontations, dont le ministère, depuis quelques années, fait si peu de cas.

Salaires, conditions de travail, mouvements des enseignants, évaluations, aide personnalisée, maternelle, Rased, formation des enseignants... Il arrive un moment où il faut dire stop ! Stop aux fausses promesses, stop aux belles paroles « qui cachent la misère » ! Stop aux politiques qui vont à l'encontre d'une meilleure réussite scolaire des élèves ! C'est pour tout cela que les enseignants seront en grève le 24 novembre.

Daniel Labaquère

Carte de doléances

Envoyer une carte de doléances au ministre de l'éducation nationale, c'est la proposition faite par le Collectif « Un pays, une école, notre avenir » aux enseignants. Composé de 25 organisations le Collectif est à l'origine d'un appel qui a reçu plus de 46 000 signatures. Alors que la crise financière et économique s'accompagne d'une réelle crise sociale, il faut arrêter le désengagement de l'Etat vis-à-vis des services publics et défendre « un grand service public laïque d'éducation ».



Semaine d'actions dans la Fonction publique

La CGT, la FSU et Solidaires appellent, pour la deuxième quinzaine de novembre, à multiplier les actions sous toutes les formes y compris la grève. Les 3 organisations dénoncent les effets de la RGPP, la Révision générale des politiques publiques et de la REATE, la Réforme de l'administration territoriale de l'Etat : suppressions d'emplois dans les services publics ayant des conséquences sur les conditions de travail des personnels et sur la qualité et la proximité des services publics.

Congrès de la FSU

La FSU tiendra son congrès à Lille début février. Rappel : les adhérents de la FSU sont appelés à voter courant novembre.

Lorraine: l'éducation à la poubelle

Sensibiliser les enfants au tri sélectif, pour préparer le monde de demain, c'est ce à quoi œuvre depuis dix ans une société d'économie mixte de la région de Metz. Une majorité de classes ont participé au programme pédagogique « L'école et le recyclage ».

L'éducation à la citoyenneté passe par les poubelles. L'information ne surprendra personne en Lorraine où, il y a dix ans, alors que l'expression « développement durable » restait encore réservée aux initiés, le programme pédagogique « L'école et le recyclage » a commencé à balayer les classes. La majorité des élèves de la région de Metz ont aujourd'hui répondu à la proposition d'une société d'économie mixte dépendant de Metz Métropole, la Société Messine d'environnement et d'énergie (Somergie). L'an dernier, le programme a touché à nouveau 2 400 enfants. La distinction entre tri sélectif, terme original de l'opération, et développement durable, n'est cependant pas formelle. Comme l'explique très simplement Pierre-Yves Fenart, directeur général de Somergie : « Aujourd'hui, il est devenu nécessaire d'inscrire le thème des déchets dans sa dimension développement durable, car il ne suffit pas de jeter au bon endroit, il faut encore savoir pourquoi ». Basée à Metz, la Somergie est une société spécialisée dans la collecte sélective et la gestion des déchets. Elle a immédiatement voulu inscrire la nécessaire campagne de sensibilisation des citoyens au tri sélectif dans les écoles, dès la maternelle. Imaginé dans les années 90, l'objectif s'est concrétisé en 1999 avec la naissance du programme d'appui

« Les enfants ont réalisé un grand panneau qui explique le tri et vont dans les classes des maternelles pour expliquer aux plus petits ce qu'ils ont appris »

pédagogique « l'école et le recyclage », conçu en partenariat avec les IEN et des conseillers pédagogiques, l'agglomération et la ville de Metz.

Le programme commence par l'appropriation par les élèves des notions de base : la collecte, le tri et le recyclage. Il s'agit ensuite de les engager dans un projet d'intérêt général de façon concrète. Pour les aider, les supports proposés sont fondés sur une pédagogie active. « Ils sont pensés en

fonction des apprentissages fondamentaux et permettent d'accompagner les enfants dans les étapes de leur évolution : du rapport tactile à la matière et de la découverte du cadre de vie en maternelle jusqu'au jeu de rôles et à l'implication citoyenne pour les cycles 2 et 3 », commente Pierre-Yves Fenart. Ce que confirment Emmanuelle Mengel et Marielle Breuval, enseignantes à l'école *Le Cèdre bleu* de Coin-Lès-Cuvry dans une classe de CM1/CM2 de 17 élèves. « L'expérience lancée en 2008 a été très





Quatre élèves de maternelle autour du « cubotri ». La boîte tactile, laissée à chaque enseignant pendant plusieurs semaines, est un outil pédagogique de découverte qui permet aux enfants « d'associer leurs sens à l'action ». Il donne des notions de sélection des matières et de différences entre les objets, avec le tri des déchets comme phase de conclusion.

À l'école, ils sont maintenant attentifs à jeter au bon endroit le papier usagé, les emballages des goûters et les petites bouteilles en plastique ». Des gestes qui se poursuivent après la classe. « C'est

à partir de carton de récupération qui a servi de module de tri géant pendant la foire. « Pour réaliser ce support dynamique, ludique et peu commun, les enfants ont dû réfléchir aux pratiques, gestes et attitudes à faire valoir auprès du grand public et confectionner ainsi l'intégralité de la signalétique de l'objet », explique Elise Cordonnier de la Somergie. « Les élèves se sont vraiment investis, ajoute Emmanuelle Mengel. Ils ont même remarqué les adultes qui ne jetaient pas leurs déchets au bon endroit ! » Les enfants sont ainsi devenus de véritables « ambassadeurs du tri ». Les œuvres réalisées ont ensuite été installées dans les établissements scolaires.

enrichissante. Les enfants ont réalisé cette année un grand panneau d'affichage qui explique le tri et vont dans les classes de maternelle de l'école pour expliquer aux plus petits ce qu'ils ont appris », commente Emmanuelle Mengel.

mon fils qui m'a expliqué comment bien trier les déchets », raconte avec fierté Michèle, une mère d'élèves dont l'un des enfants a suivi l'apprentissage en classe de CM1.

D'autres outils ont été conçus de façon à laisser aux enseignants une complète liberté pédagogique. C'est le cas du « cubotri », spécialement créé pour les plus petits. Cette boîte tactile, laissée à chaque enseignant pendant plusieurs semaines, est un outil pédagogique de découverte qui permet aux enfants « d'associer leurs sens à l'action ». Il donne des notions de sélection des matières et de différences entre les objets, avec le tri des déchets comme phase de conclusion.

Tout ce travail a été popularisé à la Foire internationale de Metz, en octobre dernier. Des élèves de CM1 et CM2 y ont réalisé un crayon artistique confectionné

Enfin, d'autres outils de sensibilisation nécessitent l'intervention d'un animateur de Somergie comme le Tapitri, un grand « tapis » qui permet d'abord de rappeler les notions de base du tri, puis le place dans le contexte de la maison, avant de s'intéresser aux centres de tri. « Les élèves ont suivi ce programme avec intérêt et l'ont appliqué dans leur vie quotidienne, explique Marielle Breuval.

Patrick Cros

EEDD : création d'un espace national de concertation

Les 2^{èmes} Assises nationales de l'EEDD réunies le 29 octobre, à Caen, ont décidé de la création d'un espace national de concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable. 28 acteurs ont signé un document cadre afin de « mettre en synergie les expertises et les compétences des partenaires membres, en vue de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'une démarche partagée visant à développer et à renforcer une EEDD à l'échelle nationale ... »

Les valeurs sont rappelées : l'EEEDD « promeut les principes constitutionnels basés notamment sur la solidarité, l'égalité, la liberté, l'éthique, le respect mutuel, la responsabilité entre les femmes et les hommes, les générations et les territoires ». Les objectifs communs sont énoncés, notamment informer et éduquer tout au long de la vie à l'EEEDD, échanger entre acteurs des objectifs et des stratégies, trouver des réponses collectives aux problématiques rencontrées sur le terrain, organiser des espaces de concertation et d'échanges territoriaux, mutualiser les ressources, suivre les actions engagées.

Grippe : vaccination lancée

Le 25 novembre marquera le début de la campagne de vaccination contre le virus H1N1 pour les publics scolaires. Selon la circulaire parue le 9 novembre, elle devrait s'étendre sur une période de 4 mois, la décision de vaccination relevant des parents. Ces derniers recevront un bon de vaccination de leur caisse d'assurance maladie au nom de chaque enfant, ainsi qu'un questionnaire de santé pour signaler les « *problèmes d'incompatibilité ou autre* ». En maternelle et en élémentaire, les parents qui le souhaitent pourront aller faire vacciner leur enfant dans leur centre de vaccination de proximité.

Guyane Intervenants en langue maternelle supprimés

En Guyane, la difficile scolarisation dans les sites isolés de la forêt bute sur le problème de la langue maternelle des enfants qui n'est pas le français, même quand la plupart d'entre eux est de nationalité française. Les intervenants en langue maternelle (ILM) jouent un rôle essentiel et « *en aidant au développement d'un bilinguisme équilibré* », ils favorisent la réussite scolaire. Le rectorat vient de décider de ne pas renouveler le contrat de certains d'entre eux, pour commencer. Les ILM ont pourtant bénéficié de stages de formation linguistique et pédagogique et constituent un pont efficace « *entre la culture locale et l'école de la République* ».

Aide personnalisée La main aux écoles

Premier groupe de travail sur l'aide personnalisée. Le ministère annonce plus de souplesse. A voir.

Aide personnalisée, le discours du ministère s'assouplit. C'est l'un des enseignements du premier groupe de travail qui a réuni en octobre le ministère, le SIEN-UNSA (syndicat d'Inspecteurs), le SNUipp, le SE et le SGEN. Alors qu'il n'a pas signé l'accord des 60 heures, le SNUipp a obtenu la tenue d'une commission de travail sur le dispositif. Il a pu présenter le bilan des 1 200 écoles qui ont participé l'an dernier à son enquête de suivi. Face à ce travail contradictoire, le ministère est désormais tout en nuance. S'il affirme que le dispositif est « *apprécié* » par les enseignants dans la relation maître-élèves, il admet son incapacité à évaluer l'effet produit sur les 15 % d'élèves en difficulté concernés par cette aide. Pour sortir du dogme, le SNUipp a réitéré sa proposition que soit mené un travail sérieux d'analyse avec des chercheurs. Côté formation, le ministère reconnaît « *un certain désarroi* » des enseignants pour définir une aide ordinaire pour des petits groupes. Il souhaite que les IA mobilisent les 18 heures d'animation pédagogique. Autre exigence portée par le SNUipp, le

ministère va donner des consignes de souplesse aux IA sur l'organisation, la durée, l'horaire et le contenu des 60 heures. Voilà, un point d'appui dont le SNUipp compte se servir dans les départements, là où les IA ou certains IEN bloquent toute nouvelle initiative des équipes. D'après le ministère, « *un bon système, c'est celui qui est décidé au niveau de l'école* ». Dont acte.

Sébastien Sühr

Enquête de suivi : l'an II

Le SNUipp invite les enseignants à renseigner sa nouvelle enquête de suivi de l'aide personnalisée. Avec cette initiative, le syndicat souhaite porter leur voix au sein de la commission de travail que le ministère vient de mettre en place. Il s'agit de rendre compte du vécu réel des enseignants, de leurs interrogations et de leurs préoccupations professionnelles dans le but d'une remise à plat du dispositif. L'enquête est disponible sur le site du SNUipp.

Elèves en difficulté

Une recherche sur l'efficacité des aides

« *Elèves en difficulté scolaire : aide personnalisée ou aides spécialisées des RASED ?* » : c'est l'intitulé d'une recherche universitaire menée par Jean-Jacques Guillarmé, professeur de psychopathologie à l'Université Paris-Descartes, et Dominique Luciani, professeur de psychologie, responsable de la formation des maîtres G à l'IUFM de Paris. Ils ont analysé les évolutions des élèves après 30 heures d'intervention dans 125 compétences d'ordre scolaire, cognitif, relationnel, familial et social, selon une évaluation réalisée, non pas par les rééducateurs, mais par

les enseignants prescripteurs des aides. Pour eux, l'aide personnalisée « *sert à quelque chose* », dans 40% des cas, au niveau scolaire. Si l'on inclut les dimensions cognitive, relationnelle et sociale, le taux tombe à 20% alors qu'il s'affiche à 70% pour les aides spécialisées, même si parfois ces dernières ont un moindre effet sur le strict plan scolaire. Par contre, les aides en général ont peu d'impact sur les compétences familiales, ce qui fait apparaître des besoins en terme d'aide à la parentalité.

Michèle Frémont

Evaluations

«piloter avec de bons outils»

Peut-on piloter l'école par les résultats ? Pour Jean-Claude Emin qui vient de coordonner un ouvrage sur la question, les évaluations Ce1 et Cm2 ne sont pas un bon outil. Il propose d'autres solutions.

Un récent rapport des parlementaires a pointé les contradictions des objectifs donnés aux évaluations CE1 et CM2. Qu'en pensez-vous ?

Ce rapport a confirmé ce qu'avait dénoncé la communauté éducative l'an dernier. Ces évaluations ne renseignent efficacement, ni les enseignants sur les besoins de leurs élèves, ni le système éducatif sur ses problèmes et ses réussites. D'un côté, elles ne servent toujours pas au diagnostic des difficultés des élèves puisque le mode de correction proposé est binaire, sans nuance : c'est juste ou c'est faux. Un troisième codage pour absence de réponse introduit cette année ne règle pas le problème. Ce qui est utile aux enseignants, c'est de connaître les points forts et faibles de leurs élèves, la nature des erreurs qu'ils commettent. C'était l'objet des évaluations de CE2 et 6ème aujourd'hui disparues. De l'autre côté, ce n'est pas sérieux d'affirmer que les évaluations CM2 passées en janvier, six mois avant la fin du cycle III, permettent d'apprécier les acquis des élèves au regard des objectifs de la fin de ce même cycle.

Pourtant le ministre affiche que ces résultats doivent aussi servir au pilotage de l'école ?

C'est bien le problème. L'école a effectivement besoin d'outils de pilotage. Pour cela, il est important d'avoir un bilan sérieux qui donne une image fidèle et précise du système éducatif. A contrario, des évaluations mal ficelées comme celles-ci peuvent produire des effets pervers. Les résultats de celles de cette année ne pourront pas vraiment être comparés à ceux de l'an dernier. Quels enseignements en tirera-t-on ? Surtout, si l'on en fait, comme en Angleterre, un instrument de sanction, les enseignants risquent de focaliser leur enseignement sur les tests au détriment des apprentissages. Attention à ne pas prendre n'importe quel indicateur avec le vrai résultat recherché. !



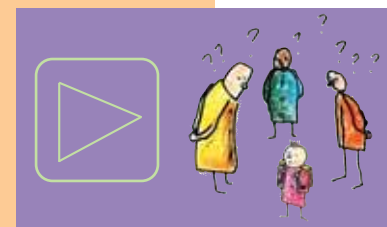
Jean-Claude Emin, ancien sous-directeur de l'évaluation à la DEPP, ancien secrétaire général du Haut conseil de l'évaluation de l'école. Co-auteur de «le pilotage par les résultats : un défi pour demain» Sceren

Si ces tests sont discutables, comment avoir un bilan de l'école ?

D'autres évaluations qui nous permettent d'apprécier les performances de notre école existent déjà. Au niveau international, c'est le cas de Pirls ou de Pisa qui nous confirment, par exemple, l'inefficacité du redoublement précoces et interrogent sur des points faibles de notre système éducatif. En France, c'est aussi le rôle de la DEPP qui mène, dans la durée, des enquêtes précises sur des échantillons d'élèves. Pour le coup, leurs objectifs sont clairs. Il s'agit d'évaluations-bilans qui éclaireront le système éducatif sur ce que savent ou non les élèves au regard des exigences des programmes. Ces résultats mériteraient d'être mieux exploités par les responsables des politiques éducatives.

Propos recueillis par Sébastien Sihra

L'université
d'automne
en vidéos



La neuvième université d'automne organisée par SNUipp avec le soutien de la Ligue de l'enseignement a réuni, à La-Londe-les-Maures dans le Var, 450 participants autour de 32 chercheurs, enseignants, écrivains, dessinateurs... Rencontre annuelle de la pratique et de la recherche pour l'enseignement primaire, l'Université d'automne fait chaque année l'objet d'un numéro spécial de 100 pages de notre journal qui rend compte des débats et des recherches. Cette année, en plus de ce numéro, 32 interviews vidéos des intervenants sont visibles sur le site du SNUipp. Elles ont été réalisées en partenariat avec la MGEN.

Puy-de-Dôme : possible scolarisation dès 2 ans

Dans le Puy-de-Dôme, un nouveau règlement intérieur des écoles maternelles proposé à cette rentrée réservait l'accès à l'école aux élèves âgés de 3 ans révolus au jour de la rentrée scolaire ou au plus tard au 31 décembre de l'année. Une restriction inadmissible aux yeux du Snuipp 63 qui a rencontré l'inspection académique, sur cette question, fin septembre. Depuis, une nouvelle version du règlement a été écrite dans laquelle la possibilité de scolarisation en toute petite section est clairement marquée pour toutes les écoles. Une victoire des enseignants pour les élèves.

Appel pour la scolarisation des enfants Roms

Le Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation qui rassemble 13 syndicats d'enseignants et associations a lancé un appel dans le cadre du 20ème anniversaire de la *Convention internationale des droits de l'enfant*. Plusieurs milliers d'enfants roms de 6 à 16 ans ne seraient toujours pas scolarisés : refus d'inscription de certaines communes, difficultés financières, expulsions... Le collectif demande la « levée des blocages » ainsi qu'un soutien financier des conseils généraux.

Plan ENR relancé

17 millions d'euros supplémentaires vont être consacrés au plan ENR (*Écoles numériques rurales*), qui consiste à équiper en matériel multi-média des écoles des communes de moins de 2 000 habitants. A ce jour, 4 169 projets sur les 8 000 déposés ont obtenu un accord. Lancé au printemps, le plan ENR prévoyait le financement de 5 000 projets à hauteur de 50 millions. En septembre, devant le nombre de candidatures, le SNUipp avait demandé un second plan et une formation des enseignants à ces nouveaux outils comme le prévoit la convention signée avec l'AMRF (*association des maires ruraux de France*).

Éducation permanente à Caen

La FSU et la CGT ont tenu à Caen le 10 novembre un colloque commun. Les deux organisations veulent contribuer à « l'édification d'une formation réellement émancipatrice ». Partant de l'analyse que les politiques actuelles « mènent le système éducatif dans l'impasse » et « accentuent la reproduction sociale au lieu d'être un outil de promotion », la CGT et la FSU militent pour construire « une formation tout au long de la vie qui s'appuie sur une formation initiale solide pour tous ».

Revalorisation Bras de fer annoncé

Ce mois-ci, s'ouvrent les discussions sur la revalorisation. Tour d'horizon des enjeux.

Ce doit être le grand chantier de l'année, « la contrepartie au non renouvellement des postes » selon le ministre de l'éducation Luc Chatel, reprenant ainsi un engagement de son prédécesseur Xavier Darcos. Les discussions sur la revalorisation du métier d'enseignant viennent de s'ouvrir. Les premières mesures devraient être annoncées fin janvier, d'autres sont attendues plus tard dans l'année. La priorité affichée par le ministre est de régler la situation des recrutés à bac + 5 (master) qui vont intégrer les écoles à la rentrée prochaine. Pour l'heure, Luc Chatel a mis comme point de départ une majoration indiciaire de 100 euros par mois pour les nouveaux masterisés.

Techniquement, cette mesure devrait provoquer un rattrapage indiciaire pour les enseignants déjà en poste sur les sept premiers échelons pour que leurs salaires ne soient pas en deçà des débutants. Mais pour tous les autres ? Le ministre n'envisage aucune mesure générale pour tous les enseignants contrairement à ce que demande le SNUipp dans les 4 propositions phare⁽¹⁾ qu'il met sur la table : revalorisation indiciaire, indice 783 en fin de carrière, même rythme d'avancement de la carrière, prime d'équipement pédagogique. Cette dernière proposition vient d'ailleurs d'être en partie reprise dans un rapport parlementaire⁽²⁾ présenté au ministère.

Au contraire, rue de Grenelle, on semble opter pour des mesures particulières : rémunérations supplémentaires seulement pour ceux qui assureront des nouvelles missions (soutien, suivi d'enfants handicapés, compagnonnage...), création d'un nouveau grade pour « les enseignants qui s'investissent » selon les propres termes du ministre. Il parle ici d'avancement de carrière plus rapide à partir de critères qui restent à définir mais qui devraient s'appuyer sur une évaluation



individuelle liée aux résultats des élèves. Des orientations à contre-courant au moment où le malaise au travail est analysé comme la conséquence d'une transformation de son organisation, plus individualiste, plus managériale. (p.28)

Mais la revalorisation ne doit pas être seulement financière. Dans les discussions, il sera aussi question de conditions de travail et de perspectives de carrière. Ainsi, des chantiers sur la formation, la mobilité, les secondes carrières et sur le bien-être au travail doivent aussi être ouverts. Ces thèmes risquent de tourner au défi pour le ministère, alors que les budgets consacrés à ces questions sont en baisse et le nombre de suppressions de postes en hausse. Mais Luc Chatel a sa ligne budgétaire toute tracée. Il le répète d'ailleurs à l'envi. « Ce sont les suppressions de postes qui permettent de financer la revalorisation ». La suppression annoncée pour 2010 de 16 000 postes dans l'éducation représente une économie de 450 millions d'euros. Luc Chatel ne prévoit de consacrer à la revalorisation du métier que 198 millions d'euros.

(1) 4 pages spécial « Revaloriser tous les enseignants » envoyé dans les écoles et disponible sur son site

(2) rapport Le Mesner

Ville et Éducation, la cour décompte

Un rapport de la Cour des comptes s'est intéressé à l'articulation entre politique de la ville et éducation nationale et souligne le manque d'évaluations.

« Attention ! Ghettos scolaires ! », c'est en substance l'alerte faite par la *Cour des comptes* dans une enquête récente sur « l'articulation entre les dispositifs de la politique de la ville et de l'éducation nationale dans les quartiers sensibles ». Suite à l'assouplissement de la carte scolaire, certains collèges se sont vidés au profit d'autres. Ainsi, en 2008, sur les 254 collèges « ambition réussite », 186 établissements ont perdu des élèves, « ce qui s'est traduit par une plus grande concentration dans ces collèges des facteurs d'inégalités contre lesquels doit lutter la politique d'éducation prioritaire », peut-on lire dans l'enquête. Mais cette dernière va bien au-delà de ce simple constat. Elle met à plat l'ensemble des moyens et dispositifs mis en place sur des territoires dits sensibles en terme d'interventions éducatives. Le rapport estime par exemple que « l'efficacité de ces différents dispositifs, qu'ils relèvent de la politique de la ville ou de l'Éducation nationale, n'était pas suffisamment analysée, et que leur efficacité était menacée par un empilement continu d'actions non éva-



luées ». Une conclusion à laquelle nombre d'acteurs pourraient souscrire. Jean Pick, rapporteur de l'enquête au Sénat, prône une simplification des dispositifs qui passe par une meilleure définition des moyens et des outils mis à la disposition des personnels concernés, ainsi que par une clarification des usages. Il préconise par ailleurs que l'Éducation nationale participe systématiquement aux instances de pilotage de la politique de la ville en matière éducative car trois élèves sur quatre relevant de la géographie prioritaire de la ville sont également en éducation prioritaire.

Lydie Buguet

Assises de la formation « Enseigner, un métier qui s'apprend »

Le 7 novembre dernier, chercheurs, enseignants, formateurs, des universités et IUFM, représentants des étudiants se sont retrouvés avec la FSU à la Sorbonne pour débattre des enjeux et contenus de la formation des enseignants (voir FSC n°332). Il y a urgence à concevoir cette formation professionnelle dans le cadre universitaire : gestes professionnels, pratiques réflexives, travail en équipe, coopération, adaptations pédagogiques, diversité des missions et des terrains, éthique et cultures professionnelles... Tous les acteurs aimeraient ne pas être mis au pied du mur et faire des propositions. L'appel*de la FSU, à l'issue des as-

sisés, « demande à nouveau l'abandon de cette réforme ainsi que le retrait des textes d'application déjà publiés au profit d'une tout autre réforme » avec la mise en place de systèmes d'allocations d'études et de pré-recrutement, une carte des formations, un cadrage national articulant masters et préparation aux concours, la confirmation du rôle des IUFM, une année de fonctionnaire stagiaire qui comporte 60% de service accordé à la formation professionnelle, un plan pluriannuel de recrutement et de résorption de la précarité.

*www.fsu.fr

Michèle Frémont

Prime ZEP Quitte ou double

Pour « favoriser la stabilité des équipes », Luc Chatel a dit envisager le doublement de la prime annuelle de 1400 euros, versée aux enseignants exerçant dans l'éducation prioritaire. Cette annonce a été faite devant la *Commission des finances* du Sénat, le 3 novembre dernier, alors que le ministre était invité à répondre à l'enquête de la *Cour des comptes* (voir ci-contre)

Photocopies Restrictions budgétaires encore

Depuis 2005, le ministère prend en charge le paiement des droits pour les photocopies d'œuvres protégées tout en les contingentant à 180 pages par an et par élève. Ce nombre vient d'être limité à 100 dans une nouvelle circulaire (BO du 29 octobre 2009) sur la « mise en œuvre dans les écoles du contrat 2008 sur la reproduction par reprographies d'œuvres protégées ». Il est rappelé que « le titre de l'œuvre, son auteur, son éditeur, ainsi que le nombre de copies réalisées devront être indiqués » et que des contrôles peuvent être faits par le C.F.C.*. Le ministère s'appuie sur une enquête qui, selon lui, a révélé « un recours très exagéré à la reprographie » : mais il n'est pas sûr que seules les reproductions d'œuvres protégées aient été comptabilisées... Une telle limitation, même s'il y a la pression des éditeurs et sociétés d'auteurs, est une conséquence concrète de la réduction du budget 2010 pour les dépenses de fonctionnement (moins 5,6%). Intolérable !

*Centre français d'exploitation du droit de copie

Epep refusés par les maires

Seulement 14% des maires sont favorables aux EPEP (*Etablissement primaires d'enseignement public*) selon une enquête de l'Andev (*Association des directeurs de l'éducation des villes françaises*) réalisée en octobre. Cette faible adhésion des communes est en chute libre. Leur adhésion au projet d'Epep était de 39% en 2001.



Enseignement de l'histoire

Faire tomber les murs

Pas toujours évident de rentrer dans l'histoire, surtout quand certains cherchent à instrumentaliser son enseignement. Mais au vu des enjeux, ça vaut le coup de franchir les obstacles.

Dossier réalisé par
Lydie Buguet,
Daniel Labaquère,
Pierre Magnetto

Mardi 10 novembre, la France s'apprête à accueillir pour la première fois sur la tombe du soldat inconnu le chef du gouvernement allemand, la Chancelière Angela Merkel. Au JT de 20h, France 2 diffuse un reportage réalisé à la sortie d'un lycée parisien. Il s'agit de sonder les élèves sur leurs connaissances sur le 11 novembre. Trois témoignages sont retenus, celui de l'élève qui ne sait pas, celui de son camarade hésitant mais qui avance une explication et enfin, celui de la lycéenne sûre de son savoir. La jeune fille ose un commentaire éclairant : « la guerre de 14-18 c'est assez loin pour nous. En revanche, avec nos parents et grands-parents, la seconde guerre mondiale est beaucoup plus proche ». En quelques dizaines de secondes de reportage, les journalistes ont souligné quelques enjeux liés à l'enseignement de l'Histoire : l'histoire comme discipline et objet de savoirs, l'histoire comme outil de compréhension du monde, l'histoire comme passeur de mémoire entre les générations.

Ces enjeux les enseignants du primaire ont, comme les professeurs du second degré, à y faire face, à cette différence près que pour les seconds il s'agit d'une discipline pleinement maîtrisée alors que pour les premiers ce n'est qu'une partie

très minoritaire des enseignements à prodiguer. Une part d'autant plus congrue que les programmes de 2008 ont diminué d'environ un tiers le nombre d'heures de classe consacrées à la matière. Cette constatation révèle en fait le niveau d'implication de l'institution dans l'enseignement de l'histoire. Comment, dans ces conditions, s'étonner du manque d'assurance des enseignants que relève l'inspection générale (lire page

L'histoire comme discipline et objet de savoirs, l'histoire comme outil de compréhension du monde, l'histoire comme passeur de mémoire entre les générations.

18) ? Un état d'esprit que les tentatives d'instrumentalisation de l'histoire à des fins politiciennes n'améliorera sans doute pas. Du chant de *La Marseillaise*, à la lettre de Guy Môquet, de la volonté de faire porter à chaque élève la mémoire d'un enfant victime de la Shoah à l'irruption dans le débat du thème de l'identité nationale, autant d'in-

jonctions qui ne responsabilisent pas les enseignants. « Comment garder la distance nécessaire pour que les professeurs ne soient pas les jouets d'une idéologie d'Etat ? », s'interroge l'historienne Laurence de Cock (lire page 19).

Les réticences à rentrer dans l'histoire Ludivine Schreiber les reconnaît sans détour. Enseignante en CM1-CM2 à Nanterre (Hauts-de-Seine), elle avoue avoir procédé, à ses débuts, à des échanges de services entre collègues. Depuis, l'en-



seignante a perdu ses complexes en s'apercevant qu'elle faisait de l'histoire « à tout bout de champ » dès lors qu'il faut resituer des connaissances nouvelles dans leur contexte, remonter à leurs origines. « Les élèves ont compris que c'est le résultat de l'évolution de l'humanité qui les amènera à devenir des adultes éclairés » (lire par 16 et 17).

Ludivine a développé sa propre méthode de travail, à partir du manuel, d'archives, de revues, de documents puisés sur Internet. Benoît Falaize, remarque d'ailleurs que dans le primaire « la variété des outils est très forte ». Et si le chercheur à l'INRP souligne que « c'est un grand bricolage entre des documents de plusieurs sortes » ce n'est pas pour stigmatiser le premier degré, mais pour mieux affirmer qu'il y a « mille manières de faire un cours d'histoire en classe primaire », de ne pas se laisser enfermer entre deux logiques qui n'ont en fait rien de contradictoire, celle de l'enseignement par le récit ou par l'étude de documents. « L'histoire doit être narrative aussi bien qu'explicative » confiait d'ailleurs l'historien Jacques Le Goff à Fsc en décembre 2006.

Outil de compréhension du monde, l'histoire est aussi le véhicule de la mémoire entre les générations, mémoire indispensable pour se construire, pour comprendre ses origines, son environnement et son époque.

L'immigration, la colonisation, l'histoire des religions, la demande sociale est forte d'insérer ces histoires dans le « roman national. » « La pédagogie du débat est un moyen de se saisir » de ces

questions affirme Laurence de Cock. Ces mains qui frappent à la porte de l'école, tout autant que les tentatives d'instrumentalisation par le politique, peuvent être source de découragement. Mais il faut savoir faire tomber les murs et en tirer motivation à s'investir pour donner du sens et un contenu pleinement éducatif à l'histoire enseignée aux élèves, car la société dans 20 ans, c'est eux.

Des programmes amnésiques

Les programmes 2008 ont marqué dans le primaire le retour à l'histoire des grands hommes avec sa liste de repères chronologiques. Dès le cycle 2, apparaissent des dates à retenir et des noms de personnages. La dernière date qu'on doit retenir est d'ailleurs 1989, la chute du mur de Berlin... il s'agit là de la première date non française ce qui faisait dire à Philippe Joutard, professeur d'histoire, à leur sortie « il va falloir expliquer aux élèves de primaire ce qu'était l'avènement de la révolution soviétique, du communisme, de la guerre froide et la chute du mur. Autrement dit, il va falloir faire une histoire de l'Europe que ces programmes refusent par ailleurs. ». Entre les programmes de 2002 et 2008, non seulement les programmes se sont un peu plus « ethnocentrés » mais certaines questions ont bel et bien disparu telle « l'inégalité entre l'homme et la femme exclue du vote et inférieure juridiquement ». Une suppression bien symbolique.



Benoît Falaize
chargé de recherche à l'INRP



« Mille manières de faire »

Quels outils les enseignants utilisent-ils le plus souvent pour bâtir leur séance d'histoire ?

La variété des outils est très forte. L'ordinaire c'est un manuel au fond de la classe en 15 ou 30 exemplaires. Mais les enseignants utilisent aussi des fichiers, des photocopies de documents pris ici ou là, le plus souvent de nature pédagogique. La littérature de jeunesse, les arts ou les prospectus rassemblés à l'occasion d'une sortie peuvent aussi servir de support. La place du manuel d'histoire n'est pas la même que dans le secondaire où, là, l'usage est régulier, quotidien, et très souvent indispensable. Au primaire, ce que l'on remarque c'est un grand bricolage entre des documents de plusieurs sortes.

Ce bricolage permet-il de trouver un équilibre entre le récit historique et l'étude de documents ?

Il y a mille manières de faire un cours d'histoire en classe primaire. De la simple évocation d'un événement, d'un personnage, à la construction de séquences pensées et fournies en documents, autour d'un thème, dans le déroulé ou non du programme, sur plusieurs semaines. Maintenant, si vous parlez d'un équilibre harmonieux entre le fait de raconter une histoire et l'usage des documents comme source historique, entre le fait de « dire » l'histoire et la construction de savoirs par les sources, les traces, alors la réponse est plus complexe. Car certains professeurs des écoles assument volontiers la part de récit dans leur classe, et d'autres peuvent être tentés par une étude systématique des documents. Tout dépend de la relation qu'entretient l'enseignant avec la discipline historique. Une règle majoritaire dans le métier veut que l'on ait trois ou quatre documents sur une page A4 et cinq questions en dessous, censées dire le sens de la leçon. Parfois aux dépens de la mise en perspective et en intrigue du sujet lui-même.

Comment expliquer qu'en primaire, les manuels n'ont pas la place qui leur a été donnée au collège ?

Question de culture professionnelle et d'origine universitaire. Pour les collègues du secondaire, il s'agit pour tous de leur discipline, qu'ils maîtrisent, connaissent, et dont ils savent utiliser les outils. Au primaire, la situation n'est pas la même et l'histoire n'est peut-être qu'un dixième des disciplines universitaires de ceux qui entrent dans le métier. Deux traditions se nourrissent sans s'exclure : d'une part la leçon d'histoire du maître un peu traditionnelle, faite aussi parfois de dialogues et de réflexions échangées avec les élèves, autour d'une actualité, d'un livre, d'un film ou d'une visite, mais aussi l'usage d'une pédagogie issue de l'éveil où tout est bon à prendre pour dire ce que l'on veut faire passer, avec l'aide des élèves mis au travail. Là, la modalité de mise en apprentissage est tout aussi importante que le contenu lui-même.

Nanterre

A Nanterre, les élèves de Ludivine Schreiber « font de l'histoire » à tout bout de champ. Pour mieux comprendre leur place dans le monde et d'où viennent les savoirs.

Ludivine Schreiber est enseignante à l'école Balzac, à Nanterre dans les Hauts-de-Seine. Elle avoue « n'avoir jamais été très portée sur l'histoire » durant sa scolarité et même avoir évité de l'enseigner durant ses 2 premières années de CM1 en pratiquant des échanges de service. Ayant hérité d'un cours double CM1-CM2 à la rentrée 2008, elle a décidé de prendre l'enseignement de l'histoire « de front » avec la perspective d'en faire un moment intéressant « pour elle et pour les élèves ». Et là, surprise ! Ludivine s'est aperçue que l'histoire devenait un axe permanent de l'ensemble des activités de la classe, qui a « fait » de l'histoire sans s'en rendre compte à tout bout de champ. En musique pour situer le contexte, en mathématiques pour remonter avec Euclide aux origines de la division... les élèves ont compris que ce qui est important, ce n'est pas d'apprendre « parce que la maîtresse l'a décidé » mais parce que « c'est le résultat de l'évolution de l'humanité qui les amènera à devenir des adultes éclairés ». Pour Ludivine, cette façon de comprendre que « si on en est là, c'est grâce à l'histoire », permet aux élèves de trouver une place dans le monde, de relier les choses, de les comprendre. Rien que le travail sur le nom de la rue de l'école, la rue Ambroise Paré, s'est révélé porteur d'un nouveau regard des élèves sur leur environnement.

à tout bout de champ

Pour les séquences plus spécifiques, Ludivine travaille à partir de documents les plus divers possibles, tableaux et photos, romans, textes, cartes... La recherche d'informations et de supports est un point important, mangeur de temps, mais obligatoire pour à la fois « remettre ses connaissances à jour et être prête à répondre aux questions des élèves » et leur proposer des documents qui se prêtent au débat. Alors où les

trouver ? Ludivine se sert d'un manuel d'histoire, d'un fichier, et de l'indispensable livre du maître, mais aussi des vieux livres disponibles dans l'école, des documents qu'elle trouve sur Internet, des revues historiques dont elle commande des numéros anciens.

Avec les questions « difficiles à aborder », comme la colonisation, elle suscite les questions et les échanges, elle provoque des débats en ayant pour attitu-

de de ne jamais commencer par expliquer comment se sont exactement passés les événements. C'est au fur et à mesure du décryptage des documents qu'elle apporte les informations nécessaires, relance les débats (« à votre avis ? »), donne la possibilité aux élèves d'argumenter, aiguille vers des questions philosophiques. Ce n'est qu'ensuite que Ludivine propose des études de textes, en essayant, comme dans le cas des mémoires d'un esclave, de donner du sens aux faits et de rendre l'histoire vivante. Pour quels résultats et quels acquis des élèves ? Ludivine évalue chaque thème abordé autour de trois compétences majeures. Le premier axe est la capacité très classique à bien apprendre une leçon. Le second consiste à savoir analyser un document, qui peut être soit un document rencontré préalablement, soit un nouveau document, très proche de ce qui a déjà été travaillé, avec un questionnaire. La troisième compétence évaluée, à l'oral et en petits groupes, est la capacité à avoir retenu les éléments les plus importants d'un thème et en avoir compris « le mécanisme historique ». Une démarche qui engage l'enseignante... et les élèves !



Les élèves apprennent l'histoire à partir des documents les plus divers.

Immigration, une affaire française

Pourquoi enseigner l'histoire de l'immigration ? « Parce que c'est un moyen d'enseigner l'histoire de France ! » C'est ce que répondent immédiatement Laure Barbizet-Namer, directrice du service Ressources et pédagogie de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration et Pascal Jézéquel, responsable du département éducation. Ils rappellent que la France était en 1931 le premier pays d'immigration. En classe, cette question « délicate » a été propice aux « maladresses » qu'ils résumant par « la pédagogie de la couscoussière » où chacun est renvoyé à ses propres origines. La Cité offre, au contraire, des ressources qui permettent « d'aborder de front et de dédramatiser les questions posées à chacun par l'histoire de l'immigration », en les étudiant de manière scientifique et historique, en dépassant le discours commun. Ce lieu de médiation reste encore à découvrir. Laure et Pascal regrettent de ne pas recevoir plus de classes du primaire alors que les entrées pédagogiques pour les

élèves de cycle 3 sont nombreuses. L'exposition permanente reprend le parcours d'un migrant au rythme de cartes, photos, films, témoignages : de son départ à l'arrivée dans un pays d'accueil « face à l'Etat » ; des différences entre « l'ici et là-bas » aux « lieux de vie » offerts aux migrants ; « du travail » auquel ils vont participer à la « diversité culturelle » que ces migrations ont permis aux pays d'accueil d'acquérir. Le site* de La Cité laisse voir la richesse des ressources offertes aux enseignants. La plupart des documents sont en ligne.

*<http://www.histoire-immigration.fr/>





Documents d'accompagnement

Le groupe d'experts en charge de l'élaboration des programmes 2002 a publié des documents d'accompagnement pour les cycles 2 et 3. Commencer à construire des relations de causalité en maintenant le déroulement chronologique, insérer l'histoire de France dans une approche européenne et mondiale, ont guidé le travail des auteurs. Au-delà des détails apportés sur le contenu des programmes, le document aborde les questions d'évaluation, en lien avec les compétences de maîtrise de la langue. Disponibles sur le site du SNUipp, taper : « *document d'accompagnement* ».

Les acquis des élèves

Une étude de la DEPP de décembre 2007 auprès de 7688 élèves de CM2 fait le point sur les acquis des élèves en histoire-géographie. La moyenne du score de réussite (60,2%) reflète une « *baisse chronologique* » des acquis depuis la pré-histoire (68%) jusqu'au monde actuel (56%). Cartes et supports iconographiques sont associés à des taux de réussite supérieurs. A l'inverse, textes et tableaux à double entrée sont synonymes de moindre réussite. La perception des élèves sur leur travail pendant les séquences d'histoire-géographie est intéressante. Les élèves déclarent : « *Quand je suis en classe...* » « *J'écoute mon enseignant raconter les événements* » (82%) ; « *mon enseignant me pose des questions pour vérifier que j'ai bien compris* » (72%) ; « *à la fin de la leçon nous recopions le résumé écrit par le maître* » (68%) ; « *mon enseignant m'encourage à me poser des questions et à réfléchir pour justifier ma réponse* » (62%).

Educations et formations
décembre 2007

Hésitants mais pas sans ressources

Si l'on en croit l'inspection générale, l'enseignement de l'histoire est problématique. Problématique pour les enseignants qui manquent d'assurance face à cette matière à enseigner.

Problématique pour les élèves qui construisent « *des connaissances ponctuelles et superficielles, utiles, sans nul doute, mais qui ne permettent ni d'entrer dans une problématique précise, ni de construire des notions essentielles* ». Face à ces constats peu glorieux on pourrait s'attendre à un plan de formation à la hauteur... L'histoire, la géographie et l'éducation civique représentaient 3% des actions de formation au début des années 2000. Le taux est tombé à 2% en 2006-2007. Des chiffres qui disent assez bien l'importance toute relative donnée dans les faits à cette matière. Le passage à 24 heures hebdomadaires complique encore le travail des professeurs qui doivent enseigner la même chose dans un temps plus restreint. Tableau noir qui dit pourtant assez mal la richesse des ressources et de l'engagement des enseignants qui inventent cet enseignement dans les classes.

Patrimoine

Les « *traces du passé dans notre présent* » sont, en France, quasi à la porte des écoles. Le patrimoine architectural, des vestiges romains aux châteaux médiévaux en passant par des constructions plus contemporaines mais aussi le patrimoine industriel. Autant d'exemples d'outils de médiation pour entrer dans l'histoire, pour étudier de près les formes d'organisation sociale, politique et économique, etc, en vigueur au

temps de leur construction.

Les musées et autres lieux de mémoire sont des ressources d'une grande richesse. Certains d'entre eux disposent encore de postes d'enseignants détachés, médiateurs indispensables entre les collections, les expositions et les classes. Le mémorial de Caen propose en ce moment, une exposition sur « *Les enfants dans la Shoah* »* à ce titre remarquable. Les services « *éducation* » de structures dédiées à l'histoire conçoivent des documents adaptés. Certains proposent même des formations pour les enseignants...

Fiction

Le rôle de la littérature jeunesse dans l'enseignement de l'histoire a été souligné dans les programmes 2002. Ces histoires individuelles romancées donnent une réalité à des situations parfois difficiles à appréhender par le simple support de documents plus classiques. Le roman *Deux graines de cacao*** est devenu une référence pour parler de l'esclavage. Certains enseignants utilisent même des films de fiction pour donner du relief à une période donnée mais aussi pour mettre en perspective les décalages temporels qui pourraient exister.

Arts

Enfin, l'entrée de l'histoire des arts dans les programmes devrait favoriser encore plus l'utilisation de supports iconographiques dans l'étude d'un point fort choisi.

*<http://www.memorial-caen.fr/survivre/intro.html>

***Deux graines de cacao*, d'Evelyne Brisou-Pellen, Le Livre de Poche, 2007



Le patrimoine passeur de l'histoire, comme ici La maison carrée de Nîmes. ©Naja

Le roman national à l'école un projet mémoriel

Laurence de Cock déconstruit la fabrique de l'histoire scolaire, du projet politique aux choix effectués par les enseignants dans leur classe.

Votre ouvrage s'intitule La fabrique scolaire de l'histoire, y aurait-il une histoire scolaire ?

Oui, notre démarche a été de montrer que l'histoire scolaire est une écriture spécifique de l'histoire. La scolarisation de l'histoire scientifique donne à l'histoire scolaire une dimension particulière due à la finalité qu'on lui a assignée. Cette finalité est liée à la mission civique de l'école, l'enseignement de l'histoire doit participer de la formation du citoyen. Alors que l'histoire scientifique se veut déconnectée de tout objectif qui lui est extérieur, l'histoire scolaire est chargée politiquement. Les enseignants ne sont pas, en ce sens, de simples transmetteurs de savoirs mais des passeurs d'un projet politique. L'école est le premier lieu d'usage public de l'histoire. Et notre hypothèse c'est que l'histoire scolaire est un projet mémoriel, son objectif est de donner une image spécifique du passé à un moment donné.

Comment cette histoire se fabrique-t-elle ?

Nous avons voulu montrer cette construction en observant chaque maillon du projet, de sa naissance en commission de programmes aux pratiques de classe. Une fois l'élaboration décortiquée, il nous fallait interroger la mise en ordre événementielle. Quelles causalités l'histoire scolaire fabrique-t-elle ? Plutôt que de comprendre les conjonctions de facteurs explicatifs, elle met souvent en scène des causalités artificielles pour figer une histoire assez lisse. Qui sont les acteurs de l'histoire ? Majoritairement, l'écriture scolaire voit l'histoire d'en haut. C'est une histoire des dominants : celle des grands hommes ou des Etats. Elle nie le plus souvent l'histoire des vies ordinaires, « *les vous et moi* » du passé. Le projet citoyen se trouve là face à un paradoxe car il démontre aux élèves qu'eux-mêmes ne sont pas les acteurs déterminants du passé, les moteurs de l'histoire. Ce livre se veut un état des lieux, ce n'est pas un projet abouti mais nous avons la prétention d'avoir lancé des pistes principales.

Vous parlez du roman national que constitue le récit historique, ce roman n'est-il pas multiple ?

Depuis quand ce « *roman national* » existe-t-il comme allant de soi ? Notre hypothèse c'est que cette expression a été remise au goût du jour au moment de la sortie du livre de Pierre Nora *Les lieux de mémoire* dans les années 90. C'est le moment où les programmes Chevènement se chargent d'une dimension patrimoniale et mémorielle. Bien sûr, il existe des flux et des reflux. Sans remonter très loin, les années 80 avaient fait une place importante à l'histoire sociale. Dans le primaire, c'est le moment où s'impose l'éveil. Dans le secondaire les programmes Braudel mettaient en avant les points de vue de différentes civilisations loin de la dimension ethnocentrée classique. Si les programmes changent, la trame reste la même. Le roman national est une écriture romancée, au sens d'un récit qui vise à exalter un orgueil national. Le passé de la France est toujours raconté comme une épopée avec des jalons historiques tels Clovis, Charlemagne, Saint-Louis... La difficulté n'est pas celle du récit mais des voix que l'on fait entendre dans ce récit. Parlons d'autres endroits du monde, d'autres temporalités....

Le débat autour de l'identité nationale ne risque-t-il pas d'être un élément perturbateur ?

Le risque est majeur. Il marque une volonté d'instrumentaliser les professeurs d'histoire-géographie. Il n'est ici pas question d'histoire mais d'éducation civique. Les professeurs n'ont pas les bagages nécessaires pour aborder de telles questions qui relèvent autant du droit, de la philosophie, de la sociologie, etc. Comment alors garder la distance nécessaire pour que ces débats ne soient pas des réponses convenues, symboles d'une citoyenneté d'adhésion et les professeurs les jouets d'une idéologie d'Etat ? Tout le travail des enseignants est d'apprendre aux enfants à se faire leur propre opinion critique dans une démarche constructiviste qui les associe.



Entretien avec

Laurence de Cock

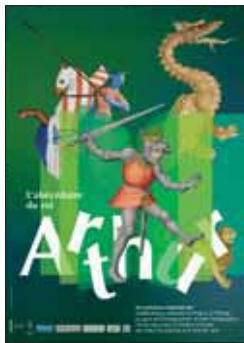
historienne, enseignante associée à l'INRP, vice-présidente du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH) et auteure, avec Emmanuelle Picard de La fabrique scolaire de l'histoire Agone, coll. Passé et Présent (collection du CVUH), 2009

L'école peut-elle et doit-elle répondre aux demandes des mémoires collectives qui frappent à sa porte ?

Les groupes militants porteurs de mémoires ont, dans l'espace public, la fonction de réclamer que leurs histoires soient insérées dans le récit national. Il est impossible de ne pas les entendre sauf si on considère que l'école est un sanctuaire. Mais les débats traversent les murs. Je crois que la pédagogie du débat est un moyen de s'en saisir. Il n'existe pas de réponse à une question mais on peut prendre de la distance et resituer avec les élèves les enjeux du débat. Les savoirs scolaires peuvent être différents des savoirs sociaux. L'important est de ne pas les mettre en concurrence mais de les circonscrire. C'est à cette condition que la parole de l'enseignant n'est pas délégitimée.

CONCOURS

« L'abécédaire d'Arthur »



Les inscriptions* pour le concours organisé par la Bibliothèque nationale de France, Le café Pédagogique, l'Ecole des loisirs, La ligue de l'enseignement, Le réseau des villes éducatrices, le SNUipp,

et la ville de Lyon, sont ouvertes jusqu'au 30 novembre inclus. Chaque classe est invitée à concevoir un abécédaire : celui d'Arthur et des chevaliers de la Table ronde.

Vous pouvez par ailleurs consulter des ressources mises en ligne par la BNF**.

* <http://www.snuipp.fr/concours/>

** <http://classes.bnf.fr/abcdarthur/>

RESSOURCES

EEDD

Planète enjeux

Planète Enjeux, c'est le nom d'un nouveau kit pédagogique sur l'empreinte écologique pour les enfants à partir de 8 ans. Produit par La ligue de l'enseignement et le WWF-France, l'objet veut « sensibiliser les plus jeunes à l'impact de notre mode de vie sur les ressources naturelles de la planète ».

Le kit se compose d'un plateau de jeu, calculateurs, dossier pédagogique avec fiches activités, site Internet blog. Le tout permet aux enfants d'évaluer l'impact de leur mode de vie sur l'environnement, et de s'engager sur des actions à mettre en place pour réduire leur empreinte, de l'échelle individuelle à celle d'un établissement scolaire. Un inconvénient, l'outil n'est pas gratuit. Il est vendu au prix de 49 € sur le site <http://www.planetenenjeux.com>

ENSEMBLE À L'ÉCOLE

Un numéro spécial de Fenêtres sur cours contre les discriminations

A l'occasion des 20 ans des droits de l'enfant, le SNUipp édite en ce mois de novembre un numéro spécial de Fenêtres sur cours sur la lutte contre les discriminations intitulé Ensemble à l'école. Les discriminations de tous ordres qui peuvent être vécues et subies par les enfants sont autant d'atteintes portées à leurs droits. Partout dans le monde des progrès ont été réalisés mais, même en France, des efforts peuvent et doivent être faits. L'école, parce qu'elle n'est pas en dehors du champ

social, peut produire ou reproduire ces phénomènes de discriminations. L'institution, si elle commence à en prendre la mesure, laisse trop souvent les enseignants démunis face à ces questions difficiles. Sexisme, grande pauvreté, handicap, homophobie, gens du voyage et Roms, racisme ; ce numéro spécial donne à lire des éléments de réflexion sur les situations parfois difficiles des enfants et des familles.

Le parti a été pris de montrer des pratiques menées en classe par des enseignants car des gestes professionnels se sont construits sur ces questions au fil du temps et cet ouvrage a pour ambition de les faire partager. Par ailleurs, toute une série de ressources est présentée notamment en termes de littérature jeunesse. Par ce biais nombre de questions parfois épineuses peuvent être abordées. Ce numéro sera disponible auprès des sections départementales et sur le site du SNUipp.



« ... L'échec massif des garçons ne s'explique par aucune discrimination sociale et collective du genre masculin... Plus étonnant... plus les stéréotypes sexués président à l'éducation des enfants, plus les garçons sont en échec... »

Jean-Louis Auduc

« Sauvons les garçons » éditions Descartes et cie - novembre 2009

SALON EUROPÉEN DE L'ÉDUCATION

Rendez-vous annuel

Organisé tous les ans par la Ligue de l'enseignement, le salon européen de l'éducation* se déroulera du 19 au 22 novembre 2009 à Paris. Ce moment reste un moment privilégié pour l'ensemble des « partenaires et acteurs du système éducatif » car il permet de suivre toutes les évolutions dans le champ de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Le SNUipp proposera le vendredi 20 une conférence sur « 20 ans des droits des enfants » en collaboration avec le Cidem (intervenant : Philippe Meirieu). Il participera également aux débats sur « Petite enfance de 0 à 6 ans : quelles missions de service public ? », présentés par le Réseau français des villes éducatrices le jeudi 19.

* Cité de l'éducation, Educatec-Educaticce, salon de l'orientation de l'ONISEP, de l'Étudiant et de l'Aventure des métiers

Enseignante
à l'école
internationale
de Strasbourg



© Myrta/NAJA

COMPÉTENCES RELATIONNELLES

Des outils pour la classe



Depuis 2001, les CODES (*C o m i t é s d'éducation à la santé*) des Pays de Loire sont impliqués dans des programmes de «renforcement des compétences psychosociales», c'est-à-dire les compétences personnelles et relationnelles : connaissance de soi et des autres, estime de soi, confiance en soi, respect, expression des émotions, gestion des conflits, esprit critique... Marie-Odile Williamson, chargée de mission à l'*Institut régional d'éducation et de promotion de la santé des Pays de Loire* coordonne le projet qui concerne 40 classes des 5 départements, du CE1 à la 5^{ème}. Des professionnels des CODES inter-

viennent pendant 2 ans sur la même classe en utilisant des outils qui ont «fait leur preuve» et qui viennent du Québec, de Belgique, de Suisse... mais aussi de France. Les professionnels reçoivent une formation au renforcement des compétences psychosociales et travaillent au maximum en collaboration avec les enseignants, en particulier pour la préparation et la définition des objectifs. Ces derniers sont placés en position d'observateur ou peuvent avoir à animer un sous-groupe. L'évaluation se fait en commun, et l'implication de toute l'équipe pédagogique est requise. Un catalogue des outils pédagogiques est disponible auprès du réseau documentaire des CODES des Pays de Loire. Sur le site Internet, des mises à jour, des bases de données, des ressources documentaires pour la classe.

<http://www.sante-pays-de-la-loire.com>

« **U**n sentiment d'appartenance européenne », c'est ce qu'exprime immédiatement Pascale Erbla lorsqu'elle parle de son vécu professionnel au sein de l'école internationale Robert Schuman de Strasbourg. Cet établissement un peu particulier est comme la ville, au carrefour de l'Europe.

Il délivre un enseignement bilingue à plus de 350 élèves venant de tout le département. En CP, Pascale enseigne en français les programmes de l'école élémentaire. « *La spécificité, c'est que les élèves bénéficient d'1 heure 30 par jour d'enseignement dans une autre langue soit en allemand, en anglais, en espagnol ou en italien* » explique Pascale. Avec ses administrations du parlement européen, la ville draine de nombreuses familles étrangères mais pas seulement. 40% des élèves sont Français, certains ayant vécu à l'étranger. Ils habitent à Strasbourg mais aussi d'autres communes du Bas-Rhin. Pour entrer dans cette école, « *un bon niveau dans une langue étrangère est requis* » témoigne Pascale. « *Mais attention, ce n'est pas l'élitisme, à tout prix. Des enfants de milieux sociaux assez divers se côtoient* ». Sans fard, Pascale parle même de « *mixité* ». Elle est venue dans cette école un peu par hasard. En sortant de sa formation, elle voulait obtenir un poste à Strasbourg pour des raisons pratiques. Elle a alors postulé sur les décharges de direction offertes dans cette école après l'avis d'une commission. Cette année, elle vient d'obtenir un poste à titre définitif au mouvement, les postes n'étant plus « *à profil* ». C'est le travail par projet qui l'a incitée à poursuivre l'aventure depuis 5 ans maintenant. « *Avec les enseignants en langue étrangère, on se partage les élèves dans la journée. On travaille toujours à plusieurs* ». D'où le besoin de s'accorder, de définir des projets communs que chacun travaille dans sa langue.

Ici plus qu'ailleurs, on intègre des enfants de cultures très diverses.

« *Ici plus qu'ailleurs, on intègre des enfants de cultures très diverses pour leur apprendre à vivre ensemble* ». Printemps des poètes, projets sciences ou d'écritures en langues, semaine du goût... tout est l'occasion de rencontres, d'échanges culturels et de nouvelles connaissances. « *Tous ces projets, c'est pour construire des ponts* ». Européenne, on vous dit !

Sébastien Sühr

« DEUTSCH, ICH BIN DABEI »

Concours 2009 - 2010

L'office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) organise son concours annuel (dans le cadre de l'échange franco-allemand des enseignants du premier degré), pour les classes d'allemand de cycle 3 des écoles primaires françaises. Les classes participantes sont invitées à réaliser une production vidéo d'une durée maximale de 5 minutes sur un sujet libre qui témoignera de la capacité de prise de parole des enfants en langue allemande.

Un exemple de classe avec échange d'enseignant sur :

<http://www.ofaj.org/fr/media/video/videos.htm>

Inscriptions sur le site de l'OFAJ.

Date limite d'envoi de la vidéo : 1er avril 2010.



Créé en 1992 pour « amener les enfants du voyage vers l'école », le dispositif départemental d'Indre-et-Loire d'aide à la scolarisation des enfants du voyage est composé de 7 enseignants référents. Fabien Chudreau est l'un d'entre eux depuis deux ans. Sa mission est double, il intervient au sein de l'école et en dehors.

Dans l'école, il est maître ressource pour ses collègues et propose une prise en charge adaptée des enfants du voyage. Pour parfaire leur approche du français comme langue scolaire et surmonter les spécificités langagières de la culture tzigane, durant trois quarts d'heure, Windy, Youri et Petrovan travaillent particulièrement le lexique, le langage oral et la lecture en petit groupe. Comme les autres enfants des familles nomades scolarisés à l'école de Montlouis, ils « sortent » de leur classe de CM2 trois fois par semaine pour suivre ce travail spécifique avec Fabien.

Les enfants « sortent » de leur classe trois fois par semaine pour suivre un travail spécifique en petit groupe.

Le lien entre ce travail spécifique et la vie ordinaire des classes est difficile à mettre en œuvre. « L'idéal serait de monter un projet avec chacune des classes de l'école comportant ces élèves, de co-intervenir au sein des classes... » mais, matériellement, c'est difficile à réaliser. Marjorie Gaillard, qui accueille chaque année dans sa classe de CE1 un enfant du voyage, privilégie davantage le facteur relationnel. Pour elle, « il s'agit tout d'abord de mettre l'enfant en confiance, de le solliciter et de porter un regard bienveillant sur lui ».

Pour la seconde année, Fabien et sa collègue référente du secteur voisin mettent en place un dispositif expérimental de « classe passerelle » testé avec un certain succès dans les secteurs de Chinon et de Loches. Chaque lundi et jeudi après-midi, des enfants n'ayant jamais été scolarisés auparavant y sont accueillis puis sont intégrés en fin de journée dans les classes ordinaires de l'école en présence des enseignants référents. Pour l'instant,



Enfants du voyage Le dispositif de scolarisation d'Indre-et-Loire

Les enseignants référents du dispositif départemental d'Indre-et-Loire d'aide à la scolarisation des enfants du voyage ont une double mission d'intervention au sein de l'école et en dehors.

seulement deux élèves en bénéficient. Fabien estime à une trentaine, le nombre d'enfants en relevant et espère à terme en toucher une quinzaine.

Pour cela, c'est l'autre facette du dispositif qui entre en jeu, la rencontre avec les familles pour qui « l'école bouscule le temps ». Fabien passe ainsi régulièrement le midi ou le soir sur les terrains où sont stationnés les voyageurs. Sur le terrain de Saint-Avertin, une mère d'élève lui demande les démarches à effectuer pour obtenir un certificat de scolarité pour son aîné et évoque avec lui les difficultés rencontrées pour scolariser son autre enfant de 8 ans. « Créer ce lien de confiance avec les familles a pris du temps » constate Fabien, « une certaine méfiance existait, de part et d'autre, au début ». Venu pour faire signer un papier à une famille dans l'autre terrain situé à Saint-Martin-le-Beau, Fabien en profite pour fixer un rendez-vous au père de Coccinelle, bientôt trois ans, afin de visiter l'école maternelle. A ces deux aires de stationnement clairement identifiées

« Créer ce lien de confiance avec les familles a pris du temps » constate Fabien.

s'ajoutent de nombreux terrains privés et les installations « sauvages » temporaires.

Si une famille de Saint-Avertin a scolarisé ses deux enfants dès la rentrée, c'est loin d'être le cas le plus fréquent. De

nombreuses familles sont arrivées sur les aires après les vendanges en Champagne et la scolarisation de leurs enfants n'a pu débuter que courant octobre. Généralement, les familles ne voyagent plus pendant l'hiver jusqu'aux rassemblements du printemps. La majorité des élèves que suit Fabien est ainsi scolarisée de septembre, voire d'octobre, jusqu'en avril. L'interruption de la fréquentation de l'école peut atteindre 6 mois, mais elle est atténuée par le côté cyclique des voyages. Les familles de voyageurs reviennent sur les mêmes terrains d'une année sur l'autre et Fabien retrouve donc les mêmes élèves tous les ans. La véritable rupture scolaire intervient avec l'entrée au collège où ce dispositif n'existe pas.

Arnaud Malaisé

Fabien, l'enseignant référent, rencontre régulièrement les familles de voyageurs pour inciter et faciliter la scolarisation des enfants.



Quelques mots courants illustrant le lexique utilisé par les voyageurs.

Parler d'«élèves» à besoins éducatifs particuliers, sans nier leur spécificité de «voyageurs»

Entretien

Olivier Courceulles

Coordonateur départemental du dispositif d'aide à la scolarisation des enfants du voyage

Quelles sont les spécificités de la scolarisation des enfants du voyage ?

Le terme « enfants du voyage » englobe une grande variété de modes de vie, de perception et de relation à la société. L'itinérance entraîne parfois de fréquents changements d'école accompagnés de périodes d'absences plus ou moins importantes. La perception de la scolarité par les familles est très contrastée. Elle oscille entre l'attente importante en matière de savoirs scolaires et la crainte que l'école ne transforme leurs enfants en petits sédentaires. Les référents culturels des enfants sont différents des sédentaires, en particulier le rapport au temps et à l'espace. Ils peuvent présenter des discordances plus ou moins importantes entre leur âge et leur niveau scolaire. Mais la scolarisation n'est qu'une facette impossible à aborder isolément sans prendre en compte le stationnement, le logement, l'inclusion sociale...

Quels obstacles peut-elle rencontrer ?

Les enfants du voyage peuvent faire l'objet de peurs, de craintes, de méconnaissances mutuelles, d'incompréhensions basées sur des représentations erronées. Le

recours à des dispositifs spécifiques temporaires (antenne scolaire mobile ou classes fermées) peut sembler séduisant car ils permettent une rencontre entre l'école et la famille. Toutefois, il s'avère à long terme handicapant car il demande un nouvel effort aux familles pour déboucher sur une scolarisation ordinaire et stigmatisant car construit sur des critères « ethniques ». L'obligation d'instruction de 6 à 16 ans peut entraîner une première scolarisation au CP, sans que les enfants possèdent les acquis de maternelle.

Comment l'améliorer ?

Il ne faut pas considérer les enfants du voyage à travers leurs caractéristiques culturelles ou sociales. Cela conduit trop souvent à des solutions de mise à l'écart plutôt que d'inclusion dans le cadre ordinaire. A la place d'«enfants» du voyage, on pourrait parler d'«élèves» du voyage ou, mieux encore, d'élèves à besoins éducatifs particuliers, sans nier leur spécificité de «voyageurs». La formation des enseignants à cette spécificité est également essentielle.

Propos recueillis par Arnaud Malaisé

En ligne

CNDP

Une rubrique du site du Cndp propose toute une série d'outils et de méthodes pédagogiques afin d'enseigner aux enfants du voyage, particulièrement aux enfants tziganes.

<http://www.cndp.fr/vei/enfvoiage>

CASNAV

Le site du Casnav de l'académie de Nancy-Metz regorge d'informations et de documentation. Il rappelle le cadre législatif et réglementaire et en particulier le BO spécial du n° 10 du 25 avril 2002 faisant référence et les recommandations du *Conseil de l'Europe*. Il propose également une bibliographie très complète.

http://www.ac-nancy-metz.fr/casnav/tsi/tsi_sommaire.htm

Cultures tziganes

Le site *cultures tziganes* présente des manifestations culturelles notamment musicales tout en abordant de nombreux sujets : histoire, religion, scolarisation, art, législation, sédentarisation, voyage...

<http://www.cultures-tziganes.org>

Fnsat

La Fnsat-Gens du voyage (*Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les tziganes et les gens du voyage*) met à disposition des documents dépassant le cadre de la scolarisation. Elle publie notamment la revue *Etudes Tziganes*.

<http://www.fnsat.asso.fr>

Barèmes des permutations

Echelon: de 18 à 39 points sont attribués en fonction de l'échelon occupé au 31/08/2009.

Ancienneté dans le département au delà de 3 ans: 2 points par année complète et 2/12ème de point pour chaque mois entier (jusqu'au 31/08/2010) à l'exception des durées de disponibilité ou de congé de non activité. Dix points supplémentaires sont accordés par tranche de cinq ans d'ancienneté dans le département après le décompte des trois ans.

Mutation pour garde d'enfant alternée et droit de visite

20 points sont accordés concernant une demande qui facilite l'exercice de ces droits. La situation doit être établie au

1/09/2010 par une décision judiciaire pour les enfants qui ont moins de 18 ans au 1/09/2010.

Rapprochement des conjoints séparés pour des raisons professionnelles

a) 150 points sont accordés pour le département de résidence professionnelle du conjoint – qui doit être le vœu n°1 – et les départements limitrophes.

b) enfants à charge de moins de 20 ans: 15 points pour les trois premiers enfants, puis 20 points pour chaque enfant supplémentaire (uniquement dans le cadre d'un rapprochement de conjoint). Les enfants doivent avoir moins de 20 ans au 1/09/2010.

c) durée de séparation

des conjoints: pour une année de séparation, 50 points; pour deux années, 200 points; pour trois années ou plus, 350 points (forfaitaires). L'année scolaire en cours compte pour une année si la séparation est effective au 1/09/2009 (année scolaire entière.)

Capitalisation pour renouvellement du 1^{er} vœu

5 points pour chaque renouvellement annuel du 1^{er} vœu

Exercice en zone violence

45 points sont accordés pour les collègues affectés au 1/09/2009 et justifiant de cinq années de service continu en zone violence (liste des écoles et établissements figurant dans l'arrêté du 13/01/2001, BO n°10 du 08/03/2001).

Infos services

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le

Lu au BO n°39 du 22 octobre 2009

Continuité de l'accompagnement scolaire des élèves handicapés
Classes à horaires aménagés, théâtre dans les écoles et collèges
Sécurisation des établissements scolaires et suivi de la délinquance

21^{ème} Semaine de la presse et des médias dans l'école
Vacance de poste : IUFM de l'académie de Strasbourg

Lu au BO n° 40 du 29 octobre 2009

Encart : Socle commun de connaissances et de compétences
Déconcentration administrative : recrutement et de gestion de certains agents non titulaires

Mise en œuvre dans les écoles du contrat du 25 septembre 2008 sur la reproduction par reprographie d'oeuvres protégées

Journée franco-allemande du 22 janvier 2010,

Actions éducatives en faveur de la langue française

Compte rendu synthétique de la réunion du *Comité central d'hygiène et de sécurité ministériel*

Postes vacants à l'*Union nationale du sport scolaire* (U.N.S.S.)

Lu au BO spécial n° 10 du 5 novembre 2009

Mobilité des personnels enseignants du premier degré – rentrée 2010

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Permutations : calendrier de gestion de la phase interdépartementale

Jeu 5 novembre 2009	Publication de la note de service et ouverture de la plate-forme « <i>Info mobilité</i> »
Jeu 19 novembre 2009 à 12 heures	Ouverture des inscriptions dans l'application SIAM dans les départements
Mardi 8 décembre 2009 à 12 heures	Clôture des inscriptions dans l'application SIAM et fermeture de la plateforme « <i>Info mobilité</i> »
Jeu 10 décembre 2009 au plus tard	Dans les services départementaux, envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof du candidat
Ven 18 décembre 2009 au plus tard	Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les inspections académiques
Jeu 28 Janvier 2010 au plus tard	Contrôles et mises à jour des listes départementales de candidatures, vérification des vœux et barèmes, examen des demandes de bonification exceptionnelle au titre du handicap
Jeu 4 février 2010 au plus tard	Date limite d'enregistrement des demandes tardives pour rapprochement de conjoints et des demandes d'annulation ou de modification de candidature. Consultation des barèmes validés par l'I.A.-D.S.D.E.N. sur I-Prof
À partir du ven 5 février 2010	Au ministère de l'éducation nationale (DGRH B2-1), contrôle des données par les services centraux et traitement des demandes de mutations
Lun 22 mars 2010	Diffusion individuelle des résultats aux candidats à la mutation

Question/Réponse

Puis-je connaître mes chances d'entrer dans un département ? Difficilement, la situation des départements (excédentaires ou déficitaires) varie toujours d'une année sur l'autre. Votre section départementale peut éventuellement indiquer le nombre et le profil des enseignants ayant obtenu le département souhaité les années précédentes et fournir tous éléments utiles. Les coordonnées téléphoniques des sections départementales du SNUipp sont disponibles sur <http://www.snuipp.fr> (cliquez sur l'icône «*département*»).

Je vis en concubinage et suis séparée de mon concubin pour des raisons professionnelles. Puis-je bénéficier, dans ce cas, des points pour séparation de conjoint ? Non, la notion de «*conjoints*» ne s'applique qu'aux couples mariés, ou pacsés, ou non mariés mais ayant des enfants reconnus par les deux parents. Le mariage ou le PACS doit avoir été conclu avant le 1^{er} septembre 2009.

Comment puis-je bénéficier de la majoration exceptionnelle de 500 points pour les permutations informatisées ? La majoration est possible pour les enseignants relevant de l'obligation d'emploi ou dont le conjoint relève de l'obligation d'emploi ou parent d'un enfant reconnu avec handicap ou malade. Le changement de département doit permettre d'améliorer les conditions de vie de la personne en situation de handicap. Il faut déposer un dossier auprès du médecin de prévention départemental et saisir la MDPH afin d'obtenir la reconnaissance du handicap. Informez la section départementale du SNUipp en cas de difficultés.

LITTÉRATURE JEUNESSE

Gens du voyage & droits de l'enfant

Qu'ils s'appellent Tsiganes, Roms, Manouches, Gitans ou Yéniches, ce sont les « *Gens du voyage* ». Ils furent longtemps voués à l'itinérance, par tradition ou par nécessité. Bien acceptés jusqu'au XVI^e siècle, puis objets de méfiance, d'exclusion, de persécutions, ils furent nombreux à périr dans les camps nazis lors de la guerre 39/45.

En France, aujourd'hui, nomades ou sédentaires, ils sont environ 500.000 citoyens à part entière. Mais malgré les lois, on leur refuse souvent le terrain décent où établir leur campement, près des infrastructures et des écoles. On prive ainsi leurs enfants des droits élémentaires tels qu'ils sont définis par la *Convention des Droits de l'Enfant*.*

MILLE ANS DE CONTES TSIGANES

B. Solet – Milan 2009
(21€) Dès 5 ans

Les violons pleurent, les jeunes filles se transforment en oiseaux... Des contes de voyage et d'aventure, de musique et de revenants qui disent l'épopée au long des routes des fils et des filles du vent.



GADGI (R)

L. Land – Sarbacane (Exprim') (10 €) Dès 10 ans

Jeune Rom, Katarina grandit en Roumanie entre les décharges et les caravanes. Elle a une mère aimante, un père musicien et fêtard, et toute une tribu de petits frères coquins avec qui elle organise des concours d'insultes. Danseuse, chanteuse et musicienne, à 12 ans, elle est la joie de vivre. Seule, elle apprend émerveillée à lire et écrire. Et quand l'occasion se présente d'aller étudier en France, Katarina, lucide et optimiste, saisit sa chance et part, au risque de passer pour une « *Gadgi* », une étrangère!



FOU DU VENT (R)

M. Laffon – Bayard (Je bouquine) 2004
Dès 10 ans

Fou du vent, c'est l'étalon préféré de Julien

au haras de son grand-père... Mais un soir d'hiver, le cheval disparaît. Julien, désespéré part à sa recherche dans les marais et rencontre les Tsiganes qui vivent là. Il va ainsi découvrir le lourd secret de son grand-père, lié à la *Seconde guerre mondiale* et aux camps de concentration et leur passé...



J'AI VU PLEURER UN VIEUX TSIGANE (R)

G. Jimenes – Oskar
(7,95€) Dès 11 ans

Dans les années 1960, le narrateur, alors âgé de 12 ans assiste à l'arrivée d'un groupe de Gitans que tout le village traite de « *sales voleurs* ». Son premier exploit est de leur voler un poulet. Mais le hasard le met en face d'un vieil homme en larmes, dans une maison chargée de souvenirs. Sur son poignet est tatoué un numéro... La prise de conscience du sens de cette scène viendra plus tard lorsque, jeune étudiant, il découvre le terrible sort réservé aux Tsiganes d'Europe, ces « *oubliés* » de l'Histoire, pendant l'occupation.

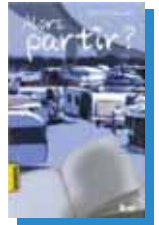


ALORS, PARTIR ? (R)

J. Billet – Seuil 2008 (8€) Dès 12 ans

A l'issue de l'expulsion violente par la police d'un camp de Gitans, Yaya l'aïeule révèle

aux siens avant de mourir, leur passé et les années sombres où ils étaient traqués par les nazis... Elle laisse à Jaime, son petit fils lycéen Rom, un précieux héritage : « *Le livre des Patrins* » qui consigne l'histoire des Roms. L'adolescent y découvre la langue de ses ancêtres. Il sait désormais qu'il est celui qui perpétuera leur mémoire : il sera écrivain



LES GITANS PARTENT TOUJOURS DE NUIT (R)

D. Carmi, L. Sendrowicz - Gallimard (Scripto) 9€. Dès 12 ans

En Israël, deux adolescentes placées en foyer rêvent leur avenir. L'énigmatique Beky s'invente une enfance gitane et un père en la personne de Kami, un marchand de glace ambulant. Mais qui est réellement cet homme qu'elle va retrouver la nuit ? La réalité du conflit israélo-palestinien va frapper cruellement l'univers que les deux amies se sont inventé...

AUTRES TITRES

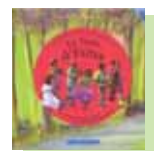
Cf. en bibliothèque ces livres : *Les gens du voyage expliqués à ma fille* (D) M. Fiévet ; *Le destin de Ballanika* (R) E. Arsenault - Dominique et compagnie ; *Miléna du voyage* (R) J. Bruneau - Syros ; *Le silence et la haine : racisme, de l'injure au meurtre* (D) M-A. Combesque - Syros (J'accuse) ; *Paroles de Gitans* - A. Becker-Ho - Albin Michel.

MUSIQUE !

LE TAPIS D'ESMA (livre + CD)

N. Barthélémy, O. André – Actes-Sud (Un livre, une voix) (19€) Dès 7 ans

Conte tsigane, illustré dans un style impressionniste et mis en musique par Eric Slabiak. Depuis son enfance, la vieille Esma tisse un tapis symbole de liberté avec les cordes cassées des instruments des musiciens gitans.



*Cf. www.snuipp.fr

livres de jeunesse, les rubriques *Gens du voyage* et *Convention internationale des droits de l'enfant*.

Leur avis

CGT

« Le gouvernement, avec les encouragements du patronat, procède à une entreprise de recentralisation et de concentration des moyens pour imposer aux collectivités la réduction massive de leurs dépenses et les contraindre à externaliser leurs missions faute de moyens suffisants ».

Jean-Jack Queyranne Président PS de la région Rhône-Alpes

« On est dans une opération de recentralisation politique, on revient avant 1982. C'est une réforme scélérate contre la décentralisation, le fruit d'une alliance des technocrates de Bercy et de la pensée néo-jacobine profonde qui est en Sarkozy ».

Nicole Borvo Cohen-Seat, Sénatrice PCF

« Cette réforme sonne le glas de la décentralisation: les départements et les régions perdent leur autonomie de gestion et ne pourront plus répondre aux besoins et attentes de leurs populations. »

NPA

« Il s'agit de forcer les collectivités à se mouler strictement dans le cadre des politiques néolibérales comme celle de la RGPP. C'est l'ensemble de la fonction publique territoriale qui est visée : les fonctionnaires et le service public voilà l'ennemi de ce gouvernement ».

Jean-Pierre Raffarin Sénateur UMP et ancien 1^{er} ministre

« La réforme de la taxe professionnelle ne peut être votée en l'état. L'actuelle proposition n'est ni claire, ni juste. Le principe de réalité nous conduit à penser qu'il est nécessaire de voter d'abord la réforme des collectivités territoriales, puis la réforme de la taxe professionnelle »

Réforme territoriale Au nom de la dépense publique

Le président de la République a engagé le 20 octobre la réforme des collectivités territoriales. Un train de mesures bouleversant l'organisation des collectivités au nom de réduction de la dépense publique.

Le processus de réforme des collectivités territoriales a été officiellement lancé le mardi 20 octobre à Saint-Dizier dans la Haute-Marne, par Nicolas Sarkozy. Entre cours d'histoire des collectivités locales et propos à la limite de la provocation, « la France du XVIII^e siècle se couvrit de mairies comme elle se couvrit d'églises à une époque », le chef de l'Etat a justifié la réforme par la hausse des dépenses locales. Elles ont progressé de plus de 40 Md€ entre 2003 et 2007, et par la prétention des collectivités de « créer plus d'emplois publics que l'Etat n'en supprime », plus 38 000 quand l'Etat en supprime 35 000 en ne renouvelant qu'un départ à la retraite sur deux.

En conséquence on commencera par dégraisser le mammoth en créant le statut d' élu territorial. Ce dernier cumulera les fonctions de conseiller général et régional ce qui réduira de moitié le nombre d'élus concernés, de 6 000 à 3 000.

Nécessairement, il faudra revoir la carte des cantons: le mode d'élection comblera scrutin majoritaire uninominal à un tour et proportionnelle avec 20% des sièges répartis de cette manière. Les conseillers territoriaux seront élus pour la première fois en 2014.

Autre mesure loin de faire l'unanimité, la mise en cause de la clause de compétence générale. Elle permet aux collectivités d'intervenir en dehors de leurs champs de compétences obligatoires. Elle sera supprimée pour les départements et les régions au motif que les doublons entre ces collectivités coûteraient 20 Md€ par an de dépense publique. Seulement la commune et l'Etat conserveront la possibilité d'agir suivant ce principe.

Autre nouveauté, la création de métropoles pour les agglomérations de plus de 450 000 habitants. Huit collectivités sont concernées, bien que d'autres agglomérations en-dessous de ce seuil puissent prétendre à ce statut. Elles bénéficieront de compétences élargies à celles



Un seul statut pour le conseiller général et le conseiller régional. ©Naja

du département, voire de la région. D'où ces questions immédiates: quid du conseil général dans les départements concernés? Quid des communes situées hors des métropoles dans ces départements?

D'autre part, la réforme prévoit l'achèvement de la carte de l'intercommunalité d'ici à 2014. Cet achèvement conduira à la suppression des syndicats intercommunaux et des pays jugés, dès lors, « inutiles ». Le mode de désignation des conseillers communautaires sera changé, les listes d'élus municipaux devront mentionner ceux qui siègeront dans la structure intercommunale. Enfin, dans les communes rurales, le seuil de scrutin de liste passera de 3 500 à 500 habitants.

Pour terminer, et bien que discutée dans le cadre de la loi de finances, la suppression de la taxe professionnelle viendra bouleverser encore davantage les jeux de pouvoirs et de compétences entre collectivités, réduisant considérablement leurs moyens de près de 8 Md€ par an.

Jacques Mucchielli

Rapport éducation aux médias des propositions pour l'école

Eduquer aux médias dont Internet est la campagne que Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la famille souhaite conduire. L'école est au centre du rapport qu'elle vient de présenter.

Nadine Morano se rêverait-elle en ministre de l'Education nationale ? Dans le rapport qu'elle avait commandé en mars, la secrétaire d'Etat à la famille propose de « *construire une politique structurée d'éducation aux médias pour tous* ». Bien évidemment, Nadine Morano affirme vouloir « *d'abord réinvestir les parents d'une mission essentielle, qui est la protection de leurs enfants* ». Mais, au fil des quinze propositions contenues dans le rapport, on comprend qu'il s'agit avant tout de promouvoir une éducation des enfants aux médias mais aussi de réglementer strictement l'accès aux nouveaux supports comme internet. Selon la secrétaire d'Etat, « *aujourd'hui presque 90% des adolescents surfent tous les jours sur Internet, et 60% des 6-11 ans vont quasiment tous les jours sur leurs ordinateurs* ». Ces nouveaux supports sont source de toutes les attentions. « *L'exposition aux contenus choquants, pornographiques, la très grande violence de certaines images ont un impact sur la socialisation et la concentration – notamment en milieu scolaire* » explique le rapport. Autant de problématiques que l'on retrouve présentes également dans les médias traditionnels.

Internet est-il devenu une zone de non droit ? Nadine Morano, le pense et suggère ainsi « *des outils de blocage, de filtrage des contenus pornographiques, très violents ou illicites, des logiciels de reconnaissance d'âge, de croisement de données...* » Elle relaie également le souhait « *d'engagements clairs des opérateurs, des hébergeurs, des éditeurs de sites sur l'augmentation de leur niveau de modération* ». Elle évoque également la création d'une signalétique jeunesse pour les jeux vidéos selon le principe du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel).

Mais, pour la secrétaire d'Etat, le gros du travail de sensibilisation est du ressort de

l'école, à travers notamment une « *formation obligatoire pour tous les élèves* » et plus de cours dédiés aux médias. Le rapport propose un véritable cursus obligatoire, à l'école primaire, au collège, au lycée, avec plusieurs dizaines d'heures d'enseignement. Même la maternelle est citée avec une découverte des médias et de l'image. Pour cela, le CLEMI, chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif verrait son rôle réaffirmé. Cependant un bémol, cet engagement ne dépend pas des compétences de la secrétaire d'Etat mais du ministre de l'Education nationale. A l'heure actuelle, cette proposition représente donc une réelle gageure quand on sait que cer-

taines missions du CLEMI comme d'autres hors la classe, assurées par des mises à disposition, ont été victimes du dernier budget.

Autre grande proposition, une « *Journée Famille et médias* » serait instituée à la suite de la « *Semaine de la presse et des médias dans l'école* ». Il est aussi évoqué la création d'une fondation d'éducation aux médias, « *véritable tour de contrôle* » selon Nadine Morano, et la mise en ligne d'un portail intégrant des outils pour aider parents et enfants à s'y retrouver. Pour financer ces actions, Nadine Morano s'en remet... à des fonds privés. De grands sociétés comme Orange, le groupe Lagardère et le groupe Bolloré se disent déjà intéressés !



60% des enfants de 6-11 ans vont presque tous les jours sur Internet. ©Naja

Métro, boulot, bobo

Le travail, c'est la santé ! Aujourd'hui, la maxime semble avoir fait long feu. Au delà des situations dramatiques à *France télécom*, c'est bien toute la société française et même européenne qui se sent mal dans son métier. Selon un sondage TNS pour l'*Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail* publié début octobre, une large majorité de Français estime que le travail contribue, au moins dans une certaine mesure, à la dégradation de leur santé. En France, 27 % des personnes interrogées pensent que le travail dégrade « beaucoup » et 52 % « dans une certaine mesure » leur santé. A l'inverse, 16 % des Français jugent qu'il ne la dégrade « pas vraiment », et 4 % « pas du tout ».

Mais, le phénomène n'est pas circonscrit au territoire national. A l'échelle de l'UE, 28 % des personnes interrogées considèrent que le travail dégrade

« beaucoup » leur santé et 47 % « dans une certaine mesure ».

Christophe Dejours, titulaire de la chaire psychanalyse-santé-travail au *Conservatoire national des arts et métiers* (CNAM), pointe les transformations liées à l'organisation du travail amenant « une destructuration des solidarités entre les salariés ». Pour le psychanalyste, auteur d'un récent ouvrage *Suicide au travail : Que faire ?*, « c'est l'évaluation individuelle des performances qui crée de la concurrence entre les gens, de la haine même. Celle-ci doit être remise en question. Il faut se réinterroger sur ce qu'est le travail collectif, la coopération. Cette dernière passe par l'instauration de règles de métier, qui organisent le « vivre ensemble »." Vaste chantier.

Malaise enseignant Au collège et au lycée aussi

Le ministère de l'éducation nationale vient de publier une grande enquête réalisée auprès de 1200 enseignants de collèges et de lycées. Cette enquête a pour ambition de dresser un tableau des missions, des conditions de travail, des activités, du temps de travail et de donner un aperçu du malaise enseignant.

Car « le malaise enseignant est bien une réalité », c'est ce que pensent 93% des enseignants et ils sont même 67% à se sentir personnellement concernés... Une hausse de 14 points depuis 2005. Ils pointent en premier lieu un déficit de reconnaissance professionnelle avant même les conditions de travail ou de rémunération. Les principales difficultés rencontrées dans l'exercice du métier concernent la gestion de l'hétérogénéité et la difficulté à faire travailler individuellement les élèves, les objectifs difficiles à atteindre, le manque d'intérêt et de motivation des élèves. 3/4 des enseignants estiment que leur charge de travail s'est alourdie. A tel point qu'un quart d'entre eux considèrent que leur situation, en terme de position sociale comme de conditions de travail, est moins bonne que celle de leurs parents, ce qui les amène à changer d'affectation (15%) et même à envisager de quitter l'enseignement en collège ou lycée, pour plus de 25% d'entre eux !

Les enseignants attribuent, en partie, les difficultés scolaires de leurs élèves aux problèmes familiaux et sociaux rencontrés en dehors de leur établissement scolaire. Mais ils notent aussi l'insuffisance de travail personnel, les la-



cunes scolaires, le désintérêt pour la discipline, la passivité (28%) ou les éléments perturbateurs (près de la moitié des enseignants en déclarent dans leur classe).

Mais tout ceci est contrebalancé par de nombreux points positifs. Les enseignants se montrent fortement impliqués dans leur métier, « soucieux de leurs élèves et de l'avenir de ces derniers ». Ils sont très attachés à leur rôle de formation des élèves à des méthodes de travail et d'apprentissage, à la transmission des savoirs et l'acquisition de compétences. Le travail en équipe est une pratique fréquente (au moins une fois par mois pour 3/4 d'entre eux) qui permet d'échanger sur les méthodes pédagogiques. La principale satisfaction demeure le contact avec les élèves et le plaisir à enseigner sa discipline et une majorité des enseignants évalue positivement le comportement des élèves en cours.

Dossier n°194 – octobre 2009 - « Enseigner en collège et en lycée en 2008 » - MEN

Daniel Labaquère

Souffrance au travail Les profs aussi ?

L'actualité récente sur la souffrance au travail a des échos dans l'éducation nationale. La MGEN organise dans certains départements des conférences sur ce sujet qui n'est plus tabou. Ainsi sont mieux connues aujourd'hui les différentes formes de souffrance au travail que sont les violences, le stress, le harcèlement, le burn-out*. Dans le cas particulier des enseignants, on constate qu'« ils ont plus de mal à parler de leurs difficultés professionnelles parce qu'ils sont réputés exercer le plus beau métier du monde ». Pour ne pas continuer à sous-évaluer les situations de souffrance et ne pas rester dans la solitude, il est possible de s'adresser aux cellules d'écoute mises en place dans les académies.

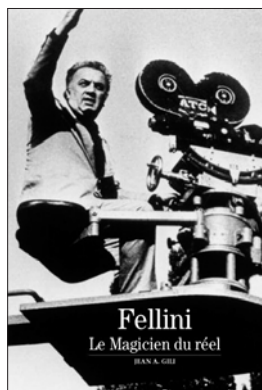
*burn-out : syndrome d'épuisement professionnel, résultant d'une tension continue pendant une longue période et entraînant fatigue, démotivation, découragement...

CINÉMA

Le cinéma édité

L'Italie est toujours à l'honneur avec la suite de l'hommage à Fellini, assuré par la publication d'un double DVD édité par Carlotta sous la direction de Sam Stourdzé, commissaire de l'exposition du *Jeu de Paume* à Paris qui dure jusqu'au 17 janvier. Plus de sept heures de documents, cinq films, dont un inédit de Fellini de 1969, *Bloc-Note d'un cinéaste*, des documentaires sur les tournages de *Casanova* et *Amarcord*, un film inédit du cinéaste belge André Delvaux, qui tourna en 1961 plus de deux heures d'entretien avec le maître de Rimini. Et de nombreux suppléments : un régal pour les aficionados (19,99€, édition Prestige 29,99€). Le livre de Jean A. Gili, *Fellini, le magicien du réel*, que nous avons annoncé, est paru chez Découvertes/Gallimard (128 p., 13,90€) : c'est un trésor d'informations, de commentaires éclairés, de documents écrits et photographiques précieux. Une magistrale introduction à l'œuvre du grand homme. L'autre maître à l'honneur est Rossellini, qui pensait que la télévision pouvait être un outil artistique, et qui le démontra avec ses stupéfiants films historiques, dont *Carlotta* édite en coffret (49,99€) ceux réalisés sur *Pascal* (interprété par un Pierre Arditi débutant), *Saint*

Augustin, *Descartes* et *Côme de Médicis*. Là aussi, des heures captivantes, des documents inédits et une larme sur ce que la télévision pourrait être si elle le voulait, si elle le pouvait... Autre nouveauté, la collection que lance Armand Colin, d'élégants ouvrages en format « à l'italienne » (comme par hasard) sur des thèmes inattendus comme *Les Grands pervers* ou *Les hommes-objets*, un volume du spécialiste de



la question, Laurent Aknin, sur *Le péplum* et un livre réjouissant (ou effrayant) sur *Les monstres*. Belles illustrations, textes intéressants, des livres de cinéma agréables à regarder et à lire. On annonce dans cette collection, *Les femmes d'action* et *L'amour fou au cinéma* (128 pages, 18,50€ chaque volume). Enfin, plus sérieuse, mais tout aussi intéressante, la somme publiée par le ministère de la culture et *La découverte, Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique* (288 pages, 20€) réalisée en 2008 sous la direction d'Olivier Donnat : tableaux de chiffres, analyses sur la télévision, le théâtre, le cinéma, Internet, la vidéo, les livres, qui ouvrent à de passionnantes réflexions.

René Marx

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.co

MUSIQUE

Nocturnes

Ludovico Einaudi, pianiste italien à succès, revient avec un nouvel album élégant. Un esprit minimaliste qui laisse du temps à la rêverie. De très belles variations autour de mélodies parfois planantes à la Philip Glass. Marco Decimo au violoncelle est tout aussi brillant. Yasmin Levy allie la profondeur du ladino (la musique judéo-espagnole) et l'impétuosité du flamenco. *Sentir* est un album qui coule entre ces deux rives musicales. Yasmin s'y plaît à passer les gués avec fougue et sensualité.

Avec *Invierno en Paris*, Raül Barboza nous transporte avec son accordéon au nord-est de l'Argentine, berceau du Chamané, héritage des indiens Guarani. Des allers et retours nostalgiques pour celui dont Astor Piazzola disait : « *Je ne sais absolument rien du chamané, j'ai seulement entendu Raül Barboza le jouer et il faut être né Barboza pour avoir cet incroyable swing* ».



Ludovico Einaudi *Nightbook Ponderosa*/Harmonia Mundi.

Yasmin Levy *Sentir World village*. En concert le 30 novembre au Café de la Danse à Paris, le 1er décembre à Dijon, le 2 à Strasbourg, le 3 à Saint Dizier, le 5 à Cusset.

Raül Barboza *Invierno en Paris* Zig Zag territoires-En concert le 21 novembre à Nancy

Laure Gandebeuf

L'AGENDA

Le grand concert des droits de l'enfant

Un grand concert exceptionnel de Dominique Dimey avec Jacques Higelin, Nicole Croisille, Rufus, entourés de nombreux musiciens et de la maîtrise du conservatoire du 6e arrondissement de Paris est organisé par *Solidarité laïque* et l'association *C'est le droit des enfants* pour célébrer en chansons et en musique le 20^{ème} anniversaire de la *Convention internationale des droits de l'enfant*.

Vendredi 20 novembre 2009 à 20h30 au Cirque d'hiver Bouglione

Six heures pour les droits des enfants et des familles sans papiers

Jusqu'au 15 novembre, RESF affiche chaque dimanche sur le parvis de Notre-Dame les photographies de familles et d'enfants maltraités par la politique migratoire du gouvernement. Prolongeant cette action à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la *Convention internationale des droits de l'enfant*, le réseau organise 6 heures pour les droits des enfants et des familles sans papiers.

Dimanche 22 novembre 2009, de 13 heures à 19 heures au Centquatre, 104, rue d'Aubervilliers - Paris

Quelles pratiques pédagogiques à l'environnement vers un développement durable ?

Le Groupe français d'éducation nouvelle et la Fédération nationale des Civam (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) organisent un séminaire sur les questions d'éducation à l'environnement.

Jeudi 10 et vendredi 11 décembre 2009 et vendredi 22 janvier 2010
http://www.gfen.asso.fr/activites/stagepdf/cedd_depliant.pdf

Dépister les obstacles d'apprentissage

Tous les élèves ne semblent pas égaux devant les apprentissages. Pour l'expliquer, vous pointez notamment ce qui se passe dans la classe. C'est à dire ?

Il apparaît aux observations et analyses que certaines pratiques, certaines mises en scène des savoirs et des activités risquent d'être interprétées par les élèves dans un sens qui en limite, voire empêche, leur investissement cognitif. Nous parlons d'inégalités d'apprentissage parce que ces phénomènes concernent justement les élèves qui n'apprennent pas aisément, dans la difficulté qu'ils éprouvent à identifier justement ce qu'il y a à apprendre. Ces pratiques ambiguës gênent donc les apprentissages scolaires de ces élèves parce qu'elles ne désignent pas les enjeux cognitifs du travail à effectuer, elles invisibilisent leur véritable objet.

Quelles sont ces pratiques qui détournent les élèves des objets d'apprentissages ?

Alors, qu'ils pensent bien faire, les enseignants mettent en place des dispositifs qui supposent des savoirs « déjà là » chez les élèves. Il en est ainsi lorsqu'en maternelle, les pratiques présupposent la familiarité avec les caractéristiques spatiales de l'univers graphique, celles-ci n'étant pas acquises, les élèves travaillent sur le registre strictement formel et matériel de la tâche, non sur ce que celle-ci est censée faire acquérir.

Il s'agit encore, à d'autres niveaux scolaires, des situations de travail en classe qui s'attachent davantage aux raisonnements sur et avec les savoirs et documents, sur leur mise en relation, qu'aux savoirs eux-mêmes considérés comme évidents et dont l'acquisition reste souvent à la charge du seul élève.

Vous pointez également le langage qui circule dans la classe comme une autre source de malentendu...

Les échanges langagiers n'ont pas toujours les caractéristiques qui permettent les apprentissages. Il en est ainsi lorsque leur forme et leur contenu situent ceux-ci



Élisabeth Bautier

*Professeure à l'Université de Paris 8, équipe ESSI-Escol
Avec Patrick Rayou, elle vient de publier «les inégalités d'apprentissage» PUF*

dans le domaine des échanges d'avis, d'impressions, d'expériences quand ce qui est attendu correspond à l'élaboration collective d'un objet à apprendre et construire. Le problème vient de ce que ces échanges au sein de la classe sont davantage régulés par des critères de communication que par des critères mettant l'accent sur l'objet de savoir et ses contraintes. De plus, ces échanges, souvent réalisés dans une langue quotidienne au motif de les faciliter, privent les élèves de l'acquisition de la langue qui permet d'apprendre, des mots du savoir alors même que, pour certains élèves au moins, l'école est le seul lieu où ils peuvent les acquérir.

Mettez-vous en cause les modes d'enseignement contemporains qui reposent sur la construction des savoirs ?

Il ne s'agit pas de nier l'importance de l'activité des élèves dans les apprentissages, encore faut-il savoir ce que l'on désigne par « activité », mais de souligner l'importance du cadrage des activités, de leur accompagnement cognitif, l'importance encore de ne pas considérer que les activités mises en œuvre sont, de manière évidente, des dispositifs « auto-apprenants », alors qu'ils sont souvent terriblement différenciateurs. Si les hypothèses théoriques socio-constructivistes dont les vulgates (voire les dérives) sous-tendent nombre de pratiques enseignantes actuelles ont pu apparaître plus progressistes que les principes de restitution qui leur prévalaient antérieurement, on ne peut ignorer qu'elles sont d'une très grande exigence pour les enseignants et les élèves, s'il s'agit de permettre effectivement, à ces derniers, de construire des savoirs.

Que peuvent donc faire les enseignants ?

Une vigilance plus grande aux objets à apprendre serait sans doute nécessaire. Nous ne nous posons pas la question en termes de méthode, bonne ou mauvaise mais en termes de pratiques ordinaires dominantes qui, avec l'objectif d'aider chacun, de pluraliser les formes possibles de participation de tous, de motiver les élèves, ont parfois les effets inverses de ceux attendus. Les enseignants doivent être vigilants aux obstacles rencontrés par les élèves, aux malentendus dans lesquels ils s'installent. Cette manière de penser le métier au quotidien ne peut qu'aider à réduire les inégalités. Le travail de l'enseignant repose sur le choix judicieux de ce qu'il apporte et de ce que les élèves construisent. Une formation qui met l'accent sur les pratiques enseignantes et surtout sur ce qu'elles suscitent chez les élèves en retour serait nécessaire.

Propos recueillis par Sébastien Sihr